



*Secrétariat général du CRIES  
INSEE DR d'Ile-de-France  
7, rue Stephenson - 78188 Montigny-le-Bretonneux  
J. LIENHARDT - 01 30 96 92 10 - jean.lienhardt@insee.fr  
F. BEAUFILS - 01 30 96 90 70 - francoise.beaufils@insee.fr  
Fax : 01 30 96 92 35  
Site internet du CRIES : [www.cries-idf.fr](http://www.cries-idf.fr)*

# **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE PLENIERE**

## **DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2010**

**CRIES de la Région Ile-de-France**

*Les secrétaires généraux du CRIES  
Jean Lienhardt et Alain Bernard*



# SOMMAIRE

## Introduction

1. Intervention de M. Boucherat, Président du CESR page 5
2. Intervention de M. Girodot, Président du CRIES page 6
3. Intervention de Mme Marchand, Vice-présidente du CRIES page 6

## I - Activités du CRIES

1. Bilan de l'activité du CRIES en 2009 page 7
2. Programme de travail d'études et d'enquêtes des membres du CRIES page 8
3. Groupe de travail sur les indicateurs conjoncturels page 12
4. Groupe de travail sur l'économie sociale et solidaire
  - ▷ Etude sur le périmètre de l'économie sociale et solidaire page 15
  - ▷ Problématique d'analyse du secteur des services à la personne page 17
5. Le site Internet du CRIES page 19

## II - Spécial recensement

1. Introduction de M. Job, directeur de l'UFR des sciences sociales et des humanités (UVSQ) page 20
2. Information générale sur le recensement de la population : derniers éléments du plan de diffusion du RP page 22
3. Travaux de l'atelier méthodologique sur le recensement de la population
  - ▷ Population et démographie page 24
  - ▷ Logement page 30
  - ▷ Activité et emploi page 39

## Conclusion

- Intervention de M. Lienhardt, secrétaire général du CRIES page 43

- Annexes page 44

## *Interventions*

*Jean-Claude BOUCHERAT, président du CESR*

*Jean-Louis GIRODOT, président du CRIES d'Ile-de-France*

*Sylvie MARCHAND, vice-présidente du CRIES d'Ile-de-France  
et directrice régionale de l'Insee*

*Jean LIENHARDT, secrétaire général du CRIES, direction régionale de l'Insee*

*Michel RUFFIN, chef du service Prospective et évaluation de l'unité développement  
du Conseil Régional d'Ile-de-France*

*Eric FORTI, vice-président de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire*

*Françoise BEAUFILS et Jean-Wilfrid BERTHELOT, direction régionale de l'Insee*

*Louis JOB, directeur de l'UFR des Sciences Sociales et des Humanités  
de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines*

*Philippe CLAIRET, chargé de mission au Département Insee Info Service,  
relations avec les associations nationales de collectivités locales*

*Sandrine BEAUFILS (IAU îdF) et Sandra ROGER (Apur),  
pour la présentation des travaux de l'atelier « Population et démographie » sur le RP*

*Philippe LOUCHART (IAU îdF) et Sophie ZANA (Conseil général de Seine-Saint-Denis),  
pour la présentation des travaux de l'atelier « Logement » sur le RP*

*Cécile CHARTIER (Conseil général du Val-de-Marne) et Bernard SIMONIN (DRTEFP)  
pour la présentation des travaux de l'atelier « Emploi et activité » sur le RP*

Les diaporamas présentés lors de l'assemblée plénière du CRIES d'Ile-de-France du 1<sup>er</sup> avril 2010 sont téléchargeables dans l'espace de travail du site internet du CRIES, rubrique "Assemblée plénière"

# Assemblée plénière du CRIES du 1<sup>er</sup> avril 2010

## Introduction

### 1 - Intervention de Jean-Claude BOUCHERAT, Président du CESR d'Ile-de-France

Je tiens à saluer toutes celles et ceux présents pour cette assemblée plénière du Comité régional pour l'information économique et sociale (CRIES). Cette institution est un lieu de débat où de nombreuses compétences et richesses diverses se réunissent. Je tiens également à saluer, au nom du Conseil économique et social régional (CESR), tous les élus régionaux qui débutent un mandat qui sera court, dense et passionnant. Le CRIES rassemble aujourd'hui 122 membres issus du monde de l'entreprise, syndical, associatif et de la vie collective. Je salue aussi M. Jean-Louis Girodot, président du CRIES, ainsi que Mme Sylvie Marchand, vice-présidente du CRIES et directrice régionale de l'Insee, à laquelle nous devons beaucoup.

Je tiens à préciser que nous faisons conjointement notre travail avec le CRIES, permettant ainsi de parfaire la connaissance et la maîtrise de nos sujets d'étude pour une bonne gouvernance de notre région capitale. En effet, le recensement de la population, les études démographiques, les différentes données sont d'une très grande importance car nous nous appuyons dessus pour réaliser nos travaux.

L'assemblée plénière du CRIES est le temps fort de cette institution, un lieu de concertation rapprochant les utilisateurs et les producteurs d'information économique et sociale.

Le CRIES est une institution récente, née en 1989. Cette institution est née de la décentralisation engagée en 1982. Ainsi, les pouvoirs publics estimaient que les outils statistiques dont disposaient les collectivités territoriales devant faire face à leurs responsabilités nouvelles, étaient insuffisants. La mise en place de cette institution devait pallier ces difficultés.

Le CRIES a été institué grâce à une convention État - Région. Cependant, il ne dispose pas de la personnalité juridique mais constitue une entité commune au Conseil régional et à la Préfecture de région. Il s'agit d'un organisme *sui-generis* participant aux services publics et dont le rôle est aujourd'hui reconnu. Notre CESR s'efforce d'être présent et actif en restant à la disposition du CRIES pour l'accomplissement des missions qui nous sont confiées. M. Alain Bernard, aux côtés de M. Jean Lienhardt apporte sa contribution, notamment pour la signature de la convention État - Région, socle de notre institution. L'absence de statut juridique déterminé n'a pas empêché le CRIES de se faire une place de choix dans notre vie institutionnelle en Ile-de-France. Il rassemble une centaine de composantes relevant de l'État, de la collectivité régionale, des départements, de la ville de Paris en collaboration avec la Banque de France, le Pôle Emploi, la Caisse des dépôts, les Chambres de commerce et d'industrie, les universités, etc.

Enfin, il me paraît nécessaire et légitime d'insister sur la richesse et la diversité de cette assemblée, d'insister aussi sur l'intérêt de la collaboration entre tous les partenaires et avec l'Insee. Il est important de souligner le travail de Mme Sylvie Marchand, acteur majeur des travaux de cette institution, entourée d'une équipe d'experts.

Ces vingt années d'existence doivent être soulignées car notre région capitale à rayonnement national, européen et mondial peut faire face aux réalités économiques franciliennes, grâce aux activités du CRIES. Nous pouvons afficher fièrement notre satisfaction partagée pour ces années, notamment par la création du site Internet du CRIES, révélateur du travail réalisé (colloques, rencontres variées, transports, santé).

Le CRIES délivre également des avis d'opportunité s'adressant à deux formations différentes, *ménages* d'un côté et *entreprises* de l'autre. Ils s'exercent au travers d'enquêtes nationales, régionales et locales. Elles prolongent les enquêtes menées par l'Insee au niveau national, sur le terrain.

## **2. Intervention de Jean-Louis GIRODOT, Président du CRIES d'Ile-de-France**

Merci à toi d'avoir ouvert cette assemblée plénière, que j'ai l'honneur de présider avec Mme Sylvie Marchand. Je remercie tout particulièrement le Président de nous adresser son chaleureux message de bienvenue et de soutien.

La présidence du CRIES m'a été confiée en avril 2008, par décision conjointe du Préfet de région et du Conseil régional sur proposition du président du CESR, M. Jean-Claude Boucherat.

Lors de la précédente assemblée plénière le 28 janvier 2009, après la signature de la convention État - Région, ont été relancées les activités du CRIES, après une courte parenthèse administrative. Aujourd'hui, ce programme de travail s'exécute de façon très satisfaisante. Nous sommes là pour vous en présenter les premiers résultats. Tout d'abord, la mise en service du site Internet est une initiative importante qui va faciliter le travail des utilisateurs de l'information économique. Ces démarches enracinent le CRIES dans le paysage institutionnel francilien. Nous sommes la première région à avoir mis en place le CRIES qui se définit comme étant un réseau d'experts grâce aux contributions de chacune et de chacun, très utiles aux acteurs publics.

## **3. Intervention de Sylvie MARCHAND, Vice-présidente du CRIES d'Ile-de-France**

Je vais être très brève puisque M. Jean-Louis Girodot a présenté le programme de la journée. Je voulais juste préciser que le CRIES est riche de ses membres. Le CRIES est essentiellement un réseau constitué par le travail que chacun fait. Le CRIES rend des services. Je vous en remercie tous.

Ce matin, nous allons présenter ce que nous avons fait et ce que nous allons faire. Je compte sur vous pour me dire si ce travail vous apporte quelque chose et j'espère que vous complétez mes propos, car cela sera très partiel. De plus, dans les domaines où nous travaillons, chacun doit apporter sa contribution et montrer de quelle manière nous pouvons rendre service aux acteurs publics de la région sur de nombreux thèmes.

Je voudrais également remercier l'équipe du CRIES et tout particulièrement Mme Marie Lauzanne, qui nous a accompagnée jusqu'au début de l'année, bien qu'elle remplisse actuellement d'autres fonctions à l'Insee, ainsi que Mme Françoise Beaufiles, qui a succédé à Mme Marie Lauzanne et ayant participé à l'organisation de cette journée. Je voudrais enfin remercier M. Jean Lienhardt et M. Jean-Wilfrid Berthelot pour la préparation du site Internet.

### 1. Bilan de l'activité du CRIES en 2009

Jean LIENHARDT

Je tiens à vous présenter le bilan de l'activité du CRIES en 2009.

Ce bilan est un point d'étape. Il s'inscrit dans la description qui vient d'être faite. Il est important de préciser que l'année 2009 a commencé le 12 décembre 2008, à la signature de la convention entre l'État et la Région. Celle-ci visait à faire en sorte que le Conseil régional soit plus visible qu'auparavant au sein du CRIES. Cette convention a immédiatement été suivie par une assemblée générale, le 28 janvier 2009, sous la présidence de M. Jean Girodot.

Plus récemment, il est essentiel d'évoquer le rôle du CRIES en matière d'avis d'opportunité, s'exerçant de manière permanente et circonstancielle. L'avis d'opportunité donné le 8 avril 2009 concerne l'enquête communautaire sur l'innovation appelée le « Community Innovation Survey (CIS 2008) », une enquête européenne ayant lieu tous les deux ans. Le rôle d'opportunité du CRIES est très important.

En 2009, l'acte majeur du CRIES a été de promouvoir le recensement de la population. Ce recensement a changé de méthode en 2000, et nous en tirons les bénéfices qu'au bout d'un cycle de cinq ans. Ainsi, 2009 est la première année de diffusion des premiers résultats complets d'un cycle d'enquêtes annuelles du recensement de la population. Le CRIES a pris en charge la promotion de ce nouvel outil. De plus, les trois réunions plénières ont eu lieu en avril, mai et juillet animées par M. Louis Job. Les ateliers méthodologiques se sont réunis en groupe de travail thématique que sont « Population et démographie », « Logement » et « Activité et emploi », réunissant 20 à 25 personnes à la hauteur d'une quinzaine de réunions de septembre 2009 à février 2010.

Concernant l'élaboration du site Internet du CRIES, nous avons mis en place un espace de travail réservé aux membres ouvert officiellement au 1<sup>er</sup> octobre 2009.

De plus, un groupe de travail très important a vu le jour sur la conjoncture avec deux préoccupations principales, la méthode de travail en tant que telle et l'avancement de ses travaux.

L'autre aspect à souligner est la création d'un groupe de réflexion relatif à l'économie sociale et solidaire (ESS) au printemps 2009, travaillant en partenariat avec différentes structures telles que l'IAU îdF, l'Insee ou des groupes d'experts. Ainsi, il mène trois types de travaux :

- Un travail d'actualisation en partenariat ;
- Les projets futurs dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, notamment en matière de services à la personne (SAP) ;
- La mise en place de diagnostics locaux en collaboration avec les Conseils généraux et le Conseil régional car certains aspects deviennent concrets et d'autres restent à parfaire.

Le travail réalisé par le Bureau du CRIES est utile, prévisible et régulier, à raison d'une réunion tous les deux mois.

## 2. Programme de travail d'études et d'enquêtes des membres du CRIES

Sylvie MARCHAND

Vous nous avez transmis vos programmes d'études présentant les principaux axes sur lesquels vous avez l'intention de travailler, les sources disponibles et les études prévues pour 2010, en vue d'en faire d'une synthèse. Il s'agit d'un travail partiel et où j'ai privilégié les travaux effectués en partenariat. Ces travaux ont été classés en deux grands thèmes. D'une part, la mise à disposition de données générales et, d'autre part, les études plus particulièrement axées sur l'aide à la décision publique.

- 1) En ce qui concerne les études et les informations générales, les chiffres clés sont une composante importante avec plusieurs versions, fortes utiles, notamment pour les Chambres de commerce et d'industrie (CRCI) qui travaillent en réseau efficace. Ensuite, nous pouvons citer le bilan de l'année économique et sociale pour l'Insee, qui paraît chaque année en juin et ce, avec d'autres bilans d'organismes de l'État spécialisés dans des domaines précis. Les notes de conjoncture pilotées par la Préfecture de région nous sont également utiles, où sont présents différents partenaires. Nous pouvons aussi mentionner le tableau de bord conjoncturel.
- 2) La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) prend une place essentielle dans la réalisation de nos travaux, puisqu'elle nous influence dans notre organisation de services, mais aussi pour les orientations nouvelles qu'elle induit. En effet, l'évaluation des politiques publiques influe sur le fonctionnement des services de l'État. Les récentes élections régionales ont également eu une incidence sur les travaux du CRIES. De plus, la réforme des collectivités territoriales amènera des demandes nouvelles relatives à la réorganisation des services. Enfin, les problématiques du Grand Paris sont à prendre en compte, la mise à jour du SDRIF, les schémas de transport et plans de déplacement urbains, la stratégie régionale d'innovation, la politique de la ville, le plan régional de la formation, de la santé publique, de l'environnement etc. A cet effet, cinq domaines ont été abordés :
  - Aménagement du territoire ;
  - Aménagement urbain et logement ;
  - Développement économique ;
  - Emploi - formation ;
  - Politiques sociales.

Chaque domaine fait l'objet d'analyses et de projets afin d'évaluer nos possibilités futures.

- 1) Dans le cadre de l'**aménagement du territoire** et du recensement de la population, nous pouvons citer l'analyse des mobilités résidentielles, des études sur le fonctionnement métropolitain du Bassin parisien, une analyse fonctionnelle sur les espaces agricoles, forestiers et naturels de la direction régionale de l'Équipement. Et également, le projet de recensement de l'agriculture qui aura lieu en octobre 2010 et se prolongera jusqu'en février 2011. Les chiffres devront être diffusés courant de l'été 2011. Concrètement, il s'agit d'enquêter sur tous les exploitants de la région (6 000) et dresser une photographie de la « Ferme d'Ile-de-France ». Toutes les exploitations seront géoréférencées.



- 2) **L'aménagement urbain et logement** concernera l'environnement, les transports et le logement. Les résultats sont d'ores et déjà exploités comme les résultats de l'enquête nationale Logement (ENL), de l'enquête Transports 2007, ou encore sur des données relatives à l'environnement. Les travaux prévus en 2010 sont des analyses sur le logement à partir du recensement et de l'enquête logement, la poursuite du recensement sur des aspects plus locaux dans toute l'agglomération parisienne et notamment dans la Seine-Saint-Denis. Des analyses sont à prévoir sur les déplacements des Franciliens ainsi que sur des études abordant les questions des ZUS et de la politique de la ville. En projet, une enquête très importante, l'enquête Globale Transports (EGT).
- 3) Le **développement économique** est un domaine très vaste regroupant l'économie, les services, l'agriculture, le tourisme. Les systèmes d'information sont nombreux et, en particulier, le nouveau système d'information sur les nouvelles entreprises. Cet outil permet de suivre la création des entreprises et de les suivre plusieurs années après leur création. De nombreuses enquêtes de conjoncture sont menées par les Chambres de commerce et d'industrie au niveau régional et départemental, l'Insee et la Banque de France. Il existe également des enquêtes touristiques, plus précisément des enquêtes de fréquentation hôtelière, ainsi qu'une enquête mensuelle auprès des sites culturels. Sont en cours, des études sur l'impact des aides aux entreprises, le commerce extérieur de l'Ile-de-France, les transferts d'établissements, les entreprises de taille intermédiaire, ou encore l'implantation des groupes étrangers. Nous avons évoqué les domaines transversaux mais il existe aussi des études sectorielles, notamment dans le secteur de l'industrie. En effet, des études sont réalisées dans ce secteur comme, par exemple, sur les compétences clés dans l'automobile, sur l'économie sociale et solidaire (ESS), le commerce et les enjeux métropolitains entre la ville de Paris, l'Apur et l'IAU îdF ainsi qu'une étude sur l'agriculture de proximité.
- 4) **L'emploi-formation** est un domaine très riche. Les sources sont nombreuses. Parmi elles, nous pouvons citer l'enquête régionale d'insertion des apprentis, une enquête d'insertion des stagiaires de la formation professionnelle, les enquêtes d'insertion dans la vie active ainsi qu'un système basé sur le nouveau recensement. De nouvelles séries d'informations seront exploitées conjointement par les partenaires. Nous avons donc un projet pour cette année en matière d'emploi-formation en lien avec les indicateurs macro-économiques régionaux. Des travaux sur l'apprentissage et la formation professionnelle sont prévus en partenariat avec le Pôle Emploi. La mise en place d'un tableau de bord permettra de repérer d'éventuelles tensions sur certains métiers, afin d'analyser le marché du travail. Et enfin, un rapport sur les inégalités de salaires entre Parisiennes et Parisiens vient de paraître début 2010. Enfin, une étude sur l'exploitation des parcours des jeunes suivis par les missions locales est en projet.
- 5) Les **politiques sociales** en lien avec la démographie, la santé et le secteur social. Ce domaine est toujours en lien avec le recensement de la population. Une enquête Handicap-Santé 2008 commence à porter ses fruits avec une extension dans le département des Hauts-de-Seine. Aussi, l'Observatoire régional de santé mène des enquêtes sur certaines pathologies et leur prévalence dans certaines populations. Actuellement, des travaux sont en cours quant aux conditions de vie des personnes en situation de handicap, sur les familles, la pauvreté et l'exclusion sociale. Le mémento réalisé par la Drass sur la santé, le social et la démographie ainsi que des rapports sur les inégalités sanitaires et sociales sont utilisés. Des études ont été faites sur les familles et les enfants issus de familles défavorisées, en collaboration avec d'autres régions, avec les Caisses d'Allocations Familiales et les médecins. Deux enquêtes sont à suivre. La première, l'enquête Familles-Logements en 2011 dans certaines communes (400 000 personnes) ainsi qu'une extension

sur Paris. L'autre est l'enquête Information Vie Quotidienne qui permettra d'avoir des données sur l'illettrisme. Elle a servi de base pour la mise en place du premier plan régional de lutte contre l'illettrisme en 2006.

### **Gérard ADER**

Une enquête que vous n'avez pas mentionnée me paraît très importante, avec un partenaire régional (IAU îdF), une enquête intitulée « Trajectoires et Origines ». Pour le CESR, cette enquête est particulièrement importante, puisque nous faisons une étude sur l'évolution de la démographie et de la société francilienne. La composition et l'origine de la population sont extrêmement importantes pour repérer les problèmes et les résoudre. Je me permets d'ajouter cette information.

### **Sylvie MARCHAND**

Effectivement, j'aurais pu citer cette étude que vous avez prévue de faire au CESR. Le problème est que cette enquête est nationale, donc nous devons tester les résultats régionaux pour voir si les précisions sont bonnes. Nous allons y travailler.

### **Gérard LACOSTE**

Je salue le travail effectué mais je souhaiterais mettre un coup de projecteur sur certains points. Je ne reviens pas sur la période de mutations institutionnelle et administrative dues aux effets de la RGPP, la réforme des territoires ou le Grand Paris. Nous sommes dans une période de bouillonnement ne facilitant pas la construction de programmes d'études, en face d'interlocuteurs que nous ne connaissons pas forcément.

Je commencerai mon intervention sur les changements institutionnels liés au débat sur le Grand Paris et sur les responsabilités des uns et autres. Je voudrais mettre l'accent sur les informations qui seront produites dans l'année et qui apporteront des éléments de connaissance. D'une part, le travail sur l'occupation du sol. En effet, nous faisons une analyse de l'occupation du sol à partir d'une photographie aérienne afin de savoir exactement comment se transforme la ville et son extension. Cette nouvelle cartographie permettra d'analyser les mutations urbaines de 2008. D'autre part, nous engageons depuis un an, un travail de conception de projet nouveau avec un véritable foisonnement de projets portés par les territoires. Les mises à jour sont régulières sur notre site internet. Les cartes « projets » sont essentielles à l'analyse du territoire, grâce à la multiplicité d'acteurs franciliens. L'Atlas des Franciliens est très important pour nous, les cahiers de l'Institut sont un outil primordial également. Par exemple, le cahier intitulé « Villes et Sécurité » qui sortira en septembre 2010, un autre sur les questions économiques et un dernier sur les équipements publics sont essentiels à la compréhension des territoires.

Dans un autre registre, les travaux à dimension prospective sous forme d'ateliers ou de tables rondes, tels que les ateliers « Migrations et Métropole » qui s'achèveront en mai. Je voudrais aussi mentionner deux autres axes majeurs, l'un traitera des comportements de mobilité dans la région, l'autre sur la relation entre économie et territoire où les enjeux sont importants à la fois pour les entreprises et les collectivités territoriales (Réforme de la taxe professionnelle). Il existe des interrogations dans le regard nouveau et les changements générés par cette réforme. De plus, les questions environnementales sont à prendre en considération. Nous travaillons toujours en partenariat et, notamment avec l'Agence nationale de l'environnement et des nouvelles énergies (ARENE), ainsi qu'avec un observatoire analysant les consommations

énergétiques sur le territoire francilien. Ces organismes produisent des données importantes aidant les personnes qui travaillent dans ce domaine. En outre, la cartographie est un outil d'analyse très important pour les territoires, par l'intermédiaire de cartes interactives qui permettent de lire les territoires sur de multiples thématiques. Ensuite, l'enquête Familles-Logements dont le travail sur le terrain va commencer en 2011. Celle-ci est un outil de compréhension afin d'appréhender les enjeux de la construction de nouvelles relations humaines sur le territoire, mais aussi pour mieux recenser les doubles résidences avec notamment les retraités qui peuvent avoir plusieurs points de résidence.

### **Remarque**

Il existe une multitude d'informations, de données à partir desquelles nous établissons de l'information. Mais il faut prendre en compte le traitement de l'information, notamment par l'intermédiaire des notes de conjoncture semestrielles du CESR. Ces notes de conjoncture présentent des intérêts pour la Préfecture de région et le CESR, dans le but de débattre et échanger sur un certain nombre de questions économiques et sociales. Elle nous permet aussi d'aborder certains domaines, tels que le développement économique mais la réflexion apparaît parfois de manière contradictoire, dissociée. Cela peut avoir une incidence sur les responsabilités politiques, économiques et sociales de chacun. Nous cherchons à découvrir les réalités sociales et économiques afin d'y répondre.

### **Christine BRUNIAUX**

Je voulais juste préciser un point. Le chantier sur le lien formation-métier des jeunes demandeurs d'emploi prévu avec Pôle Emploi risque de ne pas se faire en 2010, car d'autres demandes nous sont parvenues de la part de nos commanditaires. Ceci n'est pas faute d'intérêts réciproques. Mais nous allons travailler sur la prospective des métiers de l'environnement en lien avec les métiers nationaux. Nous allons devoir nous adapter au changement du système d'information statistique, au changement institutionnel mais aussi adapter les systèmes d'information sur la formation et l'emploi, essentiellement basés sur le recensement. Ces éléments vont impacter l'ensemble des travaux que nous utiliseront.

### **Michel RUFIN**

J'aimerais juste revenir sur quelques éléments. Plus particulièrement sur les effets sur l'emploi des aides régionales aux entreprises, chantier également porté par l'Insee. L'objectif est de structurer l'évolution des entreprises aidées à 3, 5 et 7 ans d'intervalle, afin de mesurer les résultats de l'aide. Nous avons rencontré quelques difficultés méthodologiques pour arriver à mesurer cet effet de l'aide. Il s'agit d'un chantier très important qui préfigure une nouvelle approche de nos méthodes de travail.

### **Sylvie MARCHAND**

Je complète les propos de M. Ruffin. Nous espérons que ces études statistiques exigeantes puissent devenir plus fréquentes avec des terrains d'observation plus importants mêlant l'information provenant du Conseil régional avec les bases de données.

### 3. Groupe de travail sur les indicateurs conjoncturels

Michel RUFFIN

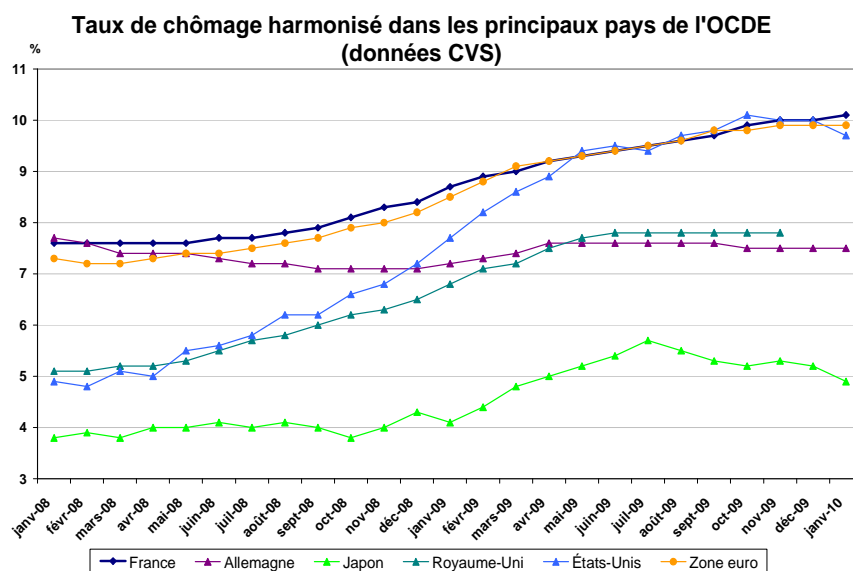
J'étais déjà intervenu au cours de l'assemblée générale de décembre dernier, aussi vais-je juste revenir sur les différents partenaires du projet et ses objectifs pour ensuite aborder la situation internationale, nationale mais surtout régionale.

#### 1) Groupe de travail (composition et objectifs)

Cette initiative a démarré en octobre-novembre 2008, initiative conjointe du Conseil régional et de la Direction régionale de l'Insee, très vite rejointe par d'autres partenaires. Depuis l'année dernière, nous avons été rejoints par OSEO. Nous avons également d'autres partenariats en cours de montage. Ce groupe de travail a pour objectifs d'analyser les évolutions de la conjoncture francilienne et notamment les écarts Ile-de-France/France, de mutualiser et d'harmoniser l'information disponible afin de permettre à chacun d'élargir son champ de vision, tout en contribuant à une meilleure connaissance réciproque des outils disponibles et de leur qualité et de contribuer à l'intérêt général en mettant ces informations à la disposition du plus grand nombre, chacun demeurant libre d'en tirer les conclusions souhaitées.

#### 2) Point conjoncturel au 1<sup>er</sup> avril 2010 (voir annexe 2)

Nous sommes en train de vivre un choc économique d'une ampleur inégalée depuis les années 30. Si nous regardons le PIB, nous observons en effet un choc sans précédent depuis la Seconde guerre mondiale. De même, la chute vertigineuse du commerce mondial, ainsi que la montée très rapide et très puissante du chômage dans les économies développées (y compris dans des pays qui avaient un taux de chômage faible comme les États-Unis) attestent à eux seuls de l'ampleur du choc.



Source : OCDE

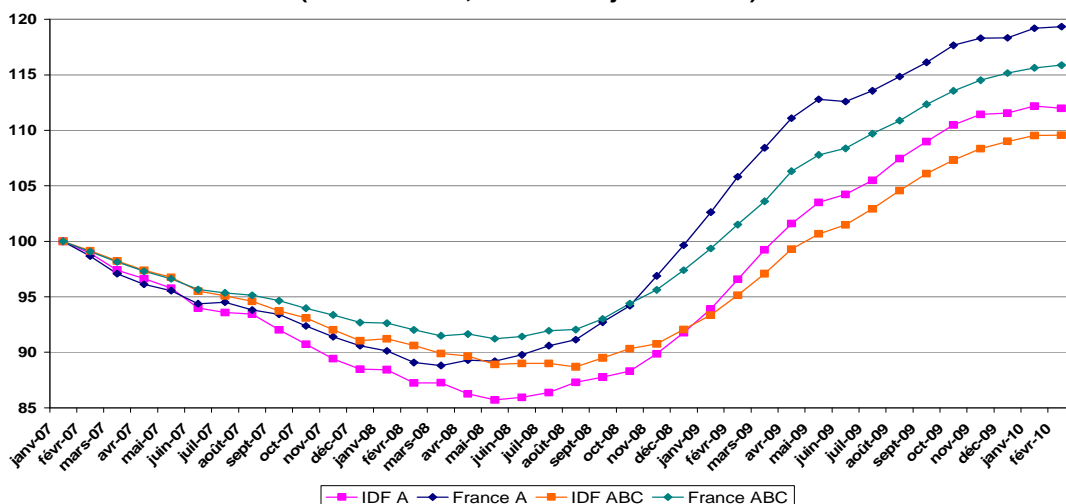
Nous observons, en outre, un « découplage croissant » de l'activité économique entre les différentes régions du monde. Je pense d'un côté à l'Asie émergente mais aussi à l'Australie qui connaît, malgré tout, une situation viable. Le Japon, quant à lui, ne semble pas arriver à se sortir du contexte de déflation datant du milieu des années 90 malgré une légère amélioration dans les années 2000. Il semble rester en difficulté. L'Europe connaît, elle aussi, une panne de croissance

assez importante, la crise mettant en lumière les disparités existantes entre des modèles de croissance et des modèles de développement entre les différents États et accroissant les disparités entre eux.

Enfin, la plupart des problèmes structurels ne sont pas réglés et les risques de stagnation, voire de rechute, sont possibles. La situation actuelle est, en effet, caractérisée par la surabondance de liquidités internationales (susceptible de générer de nouvelles bulles spéculatives et donc de nouvelles crises financières), des banques aux bilans pas totalement assainis (notamment en Europe), une sous-utilisation très importante des capacités de production, une chute massive des investissements et des finances publiques très dégradées (potentiellement génératrices de hausses d'impôts et de taux d'intérêt) offrant des marges de manœuvre très réduites en cas de nouveaux choc. A quoi s'ajoutent, les effets de la dégradation du marché du travail en termes de croissance (baisse de la consommation), mais aussi de pertes de compétences.

Concernant la situation de l'Ile-de-France proprement dite, le taux de chômage s'élève à 8,4 % au quatrième trimestre 2009. Même si l'écart avec le reste du pays se maintient à 1,2 point, la tendance est clairement à une dégradation plus rapide de la situation régionale, ce dont témoigne l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) en rythme annuel.

**Evolution des demandeurs d'emploi selon la catégorie**  
(données CVS, base 100 = janvier 2007)



IDF	France
(Février 2010 - variation mensuelle et annuelle)	(Février 2010 - variation mensuelle et annuelle)
<b>A</b> : - 0,2 % / + 15,9 % - <b>ABC</b> : 0 % / + 15,2 %	<b>A</b> : + 0,1 % / + 12,8 % - <b>ABC</b> : + 0,2 % / + 14,1 %

Sources : Dares et Pôle Emploi

De même, si nous regardons les offres d'emploi durables délivrées par Pôle Emploi, nous nous apercevons que les chiffres de fin 2009-début 2010 se stabilisent mais nous ne pouvons pas encore parler de véritable reprise de l'activité. En revanche, du côté des destructions d'emploi, il ressort que ces dernières ont été plus fortes en Ile-de-France qu'en France au dernier trimestre 2009. Autre indicateur intéressant, le rythme de la demande d'emploi indemnisée par rapport à la demande d'emploi, en général, augmente plus vite en province qu'en Ile-de-France. Il est intéressant de souligner une inversion de tendance sur la période fin 2009-début 2010 puisqu'en ce début 2010, l'augmentation des demandeurs d'emploi indemnisés est quatre fois plus rapide sur le territoire régional que sur le territoire national. Cela est cohérent avec la baisse des DEFM chez les jeunes et la montée des destructions.

Nous sommes en train de passer à un autre type de chômage lié aux destructions d'emploi proprement dites.

Les destructions d'emploi, quant à elles, s'opèrent à rythme similaire dans les deux types de territoire. Cependant, un quart de celles-ci ont lieu dans l'industrie sur les trois premiers trimestres 2009, sachant que la part de l'emploi industriel dans la région est de l'ordre de 11 %, ce qui indique une surreprésentation marquée de ce secteur dans les destructions d'emplois au risque de faire perdre très prochainement à la région Ile-de-France son rang de premier employeur industriel du pays.

Ainsi, l'hypothèse émise, l'année dernière sur une réaction décalée de l'Ile-de-France par rapport à la France est validée. En revanche, la sur-réaction de l'Ile-de-France n'est pas encore étayée.

L'appareil productif, pour sa part, est fragilisé mais les défaillances d'entreprises sont moins fréquentes sur la région. Les perspectives d'évolution redeviennent favorables dans l'industrie, mais doivent être relativisées compte tenu du point de référence et du contexte économique très incertain. Le constat est identique dans le secteur des services. Nous sommes dans une phase de stabilisation assez faible, donc il convient de rester vigilant pour l'avenir, d'autant que les rentrées de TVA sont particulièrement mal orientées (niveau le plus faible depuis 2006). L'activité peine à redémarrer vraiment, sachant, en outre, que la chute de l'investissement aura aussi des répercussions à moyen et long terme sur la compétitivité de l'appareil productif français et sa capacité à créer des emplois après la crise.

En ce qui concerne la consommation, il n'existe que peu d'indicateurs proprement régionaux, sachant qu'il n'est pas aisé de faire le départ entre la consommation des Franciliens et celles des touristes (de loisirs ou d'affaires). L'arrêt progressif des mesures de soutien à la consommation automobile se fait toutefois sentir aussi bien à l'échelle régionale que nationale. Dans un autre registre, le taux d'occupation des hôtels est en déclin en 2010 par rapport à 2008 et 2009. Il semble bien que le début de l'année 2010 soit caractérisé par un ralentissement de la consommation susceptible de peser sur le PIB et de fragiliser la sortie de récession.

Enfin, concernant l'immobilier résidentiel, l'ajustement s'est opéré sur les quantités (chute massive des transactions) que sur les prix, le marché francilien - et surtout parisien - étant caractérisé par un excès de demande par rapport à l'offre. On observe désormais une tendance à la hausse des prix, dont il n'est pas certain toutefois qu'elle soit durable compte tenu des niveaux déjà atteints et de la hausse prévisible à moyen terme des taux d'intérêt (particulièrement bas en ce moment). En revanche, l'immobilier non résidentiel (bureaux, locaux industriels) subit de plein fouet l'ajustement économique en cours à travers une chute conséquente des permis de construire et des surfaces

### 3) Pistes de réflexion pour l'avenir

En conclusion, nous pouvons dire que nous nous trouvons dans une situation inédite par rapport aux précédentes crises. Elle reste difficile à interpréter car les risques sont multiples, les disparités croissantes et difficiles à appréhender, ce qui complexifie l'analyse.

Dans un contexte aussi difficile à déchiffrer, il convient de multiplier les angles de vue, notamment :

- en faisant des comparaisons historiques avec les crises antérieures ou avec la situation d'autres pays comme le Japon dans les années 1990 ;

- en croisant les indicateurs existants (cf. par exemple, évolution croisée des DEI et des DEFM) ;
- en construisant des indicateurs agrégés ; nous avons ainsi le projet, en collaboration avec l'Insee, de construire un indicateur synthétique sur le marché du travail afin de chercher à mieux anticiper la tendance au niveau régional.

## **Benoît PENTINAT**

Concernant les indicateurs avancés, nous aurions pu poursuivre les investigations pour élargir le champ des indicateurs suivis pour apprécier les perspectives d'activité (du type *baltic dry index*, par exemple pour le commerce mondial). Nous n'avons pas embrayé dans cette direction.

Pour apprécier les perspectives d'activité au niveau international et national, l'Insee réalise des prévisions à un horizon de deux à trois trimestres. Ces prévisions n'existent pas au niveau régional. Pour apprécier les perspectives d'activité pour la région, nous transposons de manière intuitive à la région les prévisions établies au niveau national. Cette transposition se révèle-t-elle souvent exacte ? Tout dépend de la qualité de la prévision nationale, mais pas seulement.

L'évolution de l'emploi régional s'écarte parfois assez fortement de celle observée au niveau national.

Quand bien même nous connaîtrions avec certitude l'évolution de l'emploi au niveau national pour l'année à venir, il n'est pas si simple de prévoir avec précision l'évolution de l'emploi régional. L'exercice que nous souhaitons réaliser consiste à décliner au niveau régional ces prévisions nationales en les utilisant comme données exogènes dans des modèles de prévision.

## **4. Groupe de travail sur l'économie sociale et solidaire**

### **▷ Etude sur le périmètre de l'économie sociale et solidaire**

**Éric FORTI**

Je vais vous présenter l'enquête en cours sur l'économie sociale et solidaire (ESS). Il s'agit d'une étude commandée par trois partenaires ayant pour ambition de déterminer le poids de cette forme d'économie en Ile-de-France.

L'objectif est d'analyser les caractéristiques des emplois créés par les entreprises de ce secteur, comparer les réalités et disparités départementales d'implantation dans les huit départements. Ensuite, une étude de comparaison des résultats par rapport à 2004 a été réalisée. Ce travail fut l'objet d'un partenariat entre la Direction régionale d'Ile-de-France de l'Insee, l'Atelier (centre de ressources de l'économie sociale et solidaire) et la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire. Cette dernière a pour vocation de regrouper l'ensemble des principaux acteurs. Ce partenariat donne lieu à la publication de deux documents distincts. Un ouvrage complet précisera la situation de l'ESS dans la région, à paraître au cours du mois d'octobre, ainsi qu'un document de synthèse publié le 24 juin prochain. Ce document sera lisible et accessible au grand public.

Cette collecte de données servira d'argumentaire pour défendre auprès des élus locaux le bien-fondé d'une politique publique d'affirmation de l'ESS sur le territoire. Cette étude est le fruit d'un travail de l'Observatoire de l'ESS porté et animé par le Comité National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CN-CRES). Tous ces travaux menés par les différents observatoires régionaux seront consolidés et permettront l'édition d'un atlas national sur l'ESS. Nous sommes dans une situation privilégiée en Ile-de-France, car nous disposons d'un CRIES pour coordonner ces travaux, ce qui n'est pas le cas dans toutes les régions.

Le périmètre de l'ESS est en constante discussion, évolution, car nous sommes les acteurs d'une économie dont le développement s'appuie fortement sur l'innovation et l'expérimentation. Les acteurs de l'économie sociale se définissent selon leurs statuts juridiques : associations, mutuelles, coopératives, fondations. Les acteurs de l'économie solidaire se définissent selon la nature du projet et les objectifs poursuivis, ce qui donne lieu au sein de l'économie sociale et solidaire à un débat parfois tendu. Nous n'avons pas aujourd'hui les outils qui permettent de recenser le périmètre des entreprises de l'économie solidaire selon cette définition. Je vous fais part des chiffres les plus significatifs et les plus importants.

Tout d'abord, la région représente 15 % des entreprises françaises d'ESS, soit 31 300 établissements d'employeurs. La région compte 17 % des emplois en ESS à l'échelle nationale. Ce résultat est un peu décevant. Nous sommes la région qui a la proportion dans l'ESS la plus faible mais, *a contrario*, nous sommes la région qui présente un nombre très important d'emplois ESS dans la part d'économie absolue, soit 374 000 emplois.

Maintenant, nous analysons le poids de l'ESS par rapport à l'économie marchande. Cette analyse est parfois dangereuse car nous ne sommes pas majoritaires. Nous représentons 7 % de l'économie sociale. Elle est présente dans plusieurs secteurs d'activité dont les services aux particuliers, l'éducation, la santé, l'action sociale. De plus, 63 % des emplois dans l'ESS sont occupés par des femmes et, de manière générale, la population salariée y est un peu plus âgée qu'au sein de l'économie marchande. Ce constat est étonnant surtout si nous comparons cette situation avec l'entrée de jeunes acteurs dans le développement de l'ESS engagés pour la préservation de l'environnement et le développement durable. Une grande partie de jeunes y est très investie.

L'ESS apparaît être une solution efficace en matière d'emploi, source de dialogue social, de confiance durable entre les employeurs et les salariés. De plus, le poids de l'ESS dans les départements est un nouvel aspect de cette étude pour analyser les départements dans lesquels la part de l'ESS est plus ou moins développée, et ce afin de présenter nos arguments auprès des élus en ce qui concerne ces territoires. Cette étude permet également d'évaluer la proportion des entreprises d'ESS par rapport au nombre d'entreprises nationales. Le cas de Paris est un peu particulier étant donné le nombre de sièges d'entreprises sur ce territoire. Nous constatons que la proportion d'emplois dans l'ESS par rapport au reste de l'économie est globalement plus élevée dans les départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis).

En conclusion, deux objectifs majeurs ont été établis à travers la réalisation de cette enquête : contribuer à préciser la définition du concept d'ESS et se doter d'un argumentaire à partir des statistiques, pour convaincre les décideurs, les élus, les partenaires financiers du bien-fondé du développement de l'ESS sur leurs territoires, une forme d'économie qui permet de réparer les « dégâts » sur le plan humain et social que génère parfois le développement hégémonique de l'économie capitaliste.



## ▷ Problématique d'analyse du secteur des services à la personne

Jean LIENHARDT

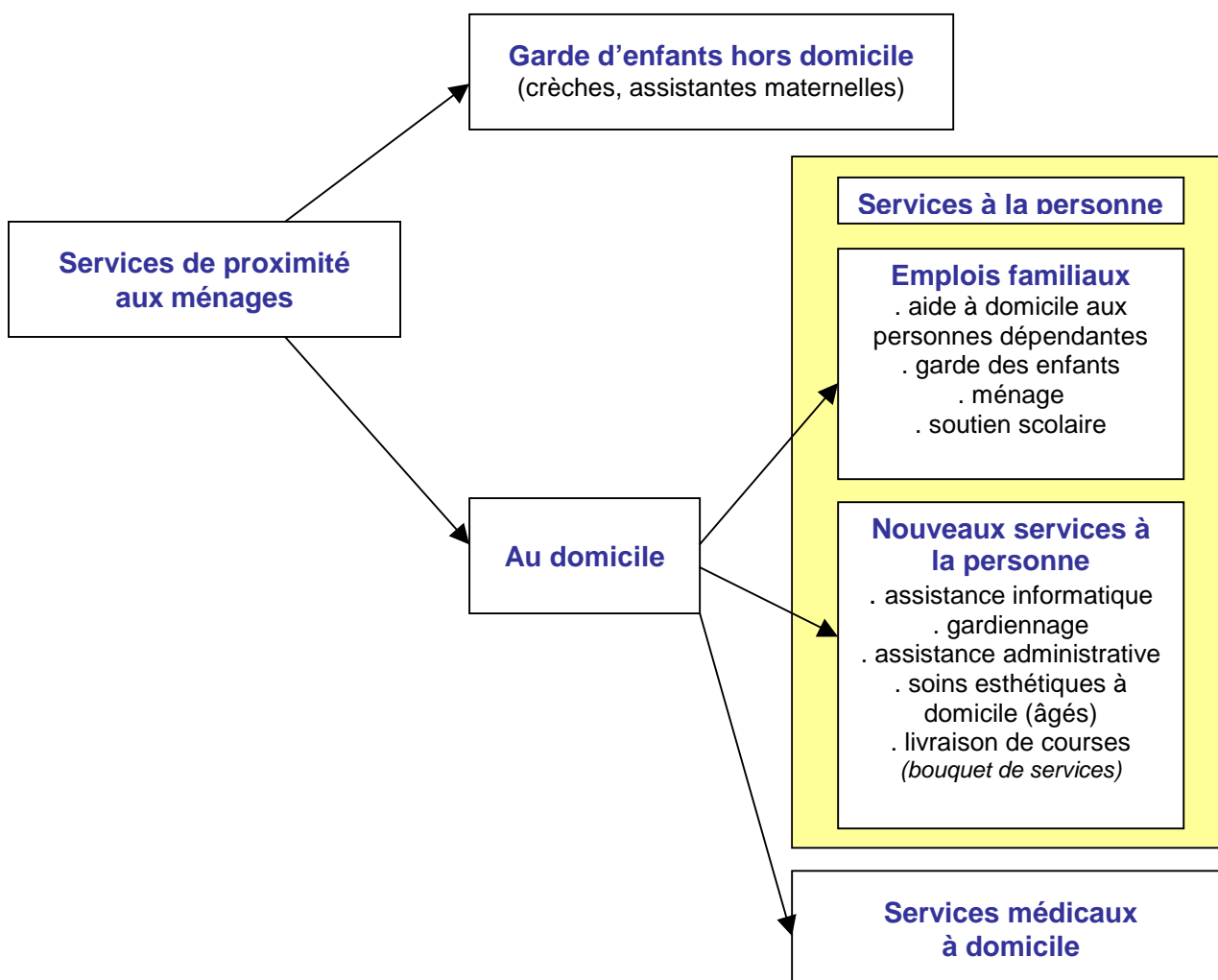
Au niveau national, les différents partenaires partent sur une définition commune de l'économie sociale. Nous nous sommes interrogés sur la définition du périmètre de ce concept et nous avons proposé une étude en trois étapes, déjà abordée précédemment. Cette étude sera complétée par une analyse des secteurs de l'ESS, notamment les services à la personne (SAP), afin d'établir des diagnostics locaux pouvant différer selon les territoires.

### 1) De quoi parle-t-on ?

Les SAP correspondent à des objectifs politiques particuliers, en trois étapes :

- Les objectifs de politique sociale en 1950 ;
- Les objectifs de création d'emplois en 1990 ;
- Plan de développement des services à la personne de Jean-Louis Borloo en 2005.

A chacune de ces étapes correspond une définition qui s'ajoute à la précédente. Les SAP se distinguent des services de proximité aux ménages ; par exemple, les services médicaux et les services à domicile.



Le plan Borloo apporte une définition commune grâce à la convention du 22 novembre 2004, ainsi que la répartition des SAP en 21 métiers distincts classés en cinq grandes catégories de domaines. Sur le plan politique, les étapes sont relativement claires contrairement au plan statistique, car ces 21 métiers ne sont pas répertoriés dans nos nomenclatures.

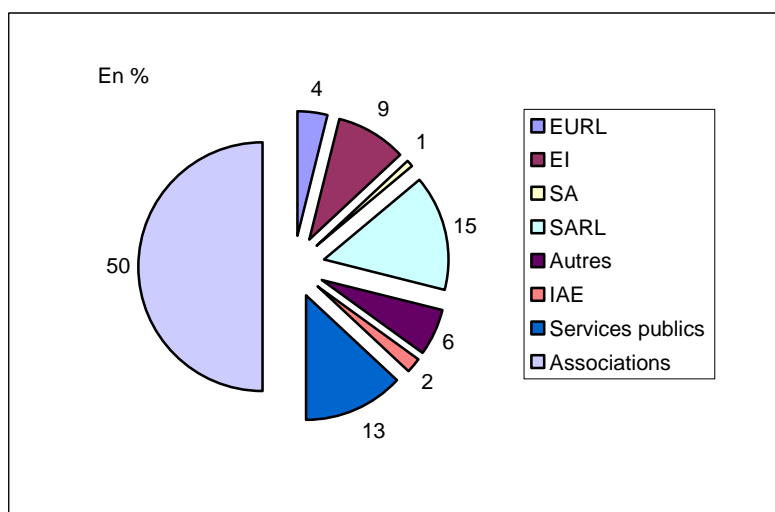
## 2) Opérateurs et modes opératoires

Les SAP sont divisés en trois modes de prestation : les services prestataires, les services mandataires et l'emploi direct (de gré à gré). Nous utilisons cette liste déclarée comme un élément de repérage dans les SAP. Il existe deux types d'agrément délivrés par les préfetures, à savoir des agréments « qualité » pour les personnes sensibles et des agréments « simples » pour les autres. Les premiers sont obligatoires et les seconds facultatifs. De plus, ces agréments ont des retombées fiscales, obligeant les gens à se déclarer et avoir une couverture complète. Nous sommes confrontés à des études juridiques sur lesquelles les professionnels de la statistique doivent se positionner.

## 3) Sources statistiques

Les sources statistiques majeures utilisées sont l'enquête Emploi (EEC) et le recensement de la population. La première est la seule à nous donner des éléments sur la qualité des emplois avec les rémunérations et les types d'emploi occupé. Nous sommes amenés à recourir aux sources administratives, plutôt bien conclues. L'autre source mobilisable importante est l'Institut de retraite complémentaire des employés de maison (IRCEM). Elle est reconnue par les opérateurs. Le constat montre une méthode efficace sur le plan national, mais où les efforts restent à fournir sur le plan régional. Aussi, l'Agence nationale des services à la personne (ANSP) joue le rôle de tuteur de l'État et prend une place importante au sein des associations du secteur.

L'ANSP procède à des analyses, notamment par type d'acteurs. La répartition des structures d'intervention selon leur statut fait apparaître une rapide évolution, même si les associations représentent encore, en nombre et en poids, l'essentiel de l'activité des 11 000 opérateurs OASP (organismes agréés de services à la personne) recensés au niveau national fin 2006.



Source : ANSP

Enfin, il existe un consensus sur la définition des SAP, même si le système de sources reste à faire évoluer. Il n'existe pas ou peu d'analyse régionale convaincante. Par conséquent, nous proposons de mobiliser des produits d'investissement, avec une mobilisation des DADS. Un début de réponse avec le P29 devrait être débattu le 13 avril prochain.

**Nathalie GOYAUX**

En 2009, l'OREF a travaillé en partenariat avec d'autres organismes spécialisés sur les SAP. Il est évident que les champs de définition et les différentes nomenclatures ne correspondent étant donné que le plan Borloo ne s'applique pas à un métier en particulier mais à plusieurs. Nous avons réalisé un portrait statistique calé sur la famille des nomenclatures professionnelles, ainsi qu'une étude statistique sur la structuration de l'offre territoriale, qui devrait être diffusée en avril 2010 sur le site internet.

## **5. Présentation du site Internet du CRIES**

### **▷ Site internet**

**Françoise BEAUFILS**

La présentation se fera en deux temps : le site Internet du CRIES d'une part et son espace de travail d'autre part.

Il y a un peu plus de vingt ans, le CRIES a été créé comme outil de mutualisation pour échanger et dialoguer afin de faciliter l'accès à l'information économique et sociale en Ile-de-France. Afin d'assurer le lien entre les membres du CRIES et le grand public, le secrétariat général du CRIES, a souhaité donner un outil au CRIES avec la mise en ligne d'un site Internet. Ce site aux couleurs de l'Ile-de-France se veut dynamique et interactif avec les photographies et les illustrations tournantes.

Trois menus vous sont proposés : ses membres, ses missions et ses travaux. La convention du CRIES est signée par la Préfecture de région et la Région Ile-de-France ; le CESR et l'Insee y sont par ailleurs associés. Les membres sont cités avec leurs liens et vous pouvez y retrouver les principaux acteurs producteurs et utilisateurs d'informations, soit près d'une cinquantaine de représentants de l'État, de la Région, des quatre collèges du CESR, de diverses institutions publiques et para-publiques. Vous y trouverez également les principales missions du CRIES qui sont notamment de recenser et d'analyser les besoins, en délivrant lors des enquêtes régionales des avis d'opportunité. Il doit par la suite transmettre ses avis au Conseil national de l'information statistique. S'agissant des travaux, le CRIES fonctionne par groupe de travail et, selon les thèmes traités, ses activités donnent lieu à la production de comptes rendus, de rapports ou d'avis, accessibles en ligne. Enfin, nous avons également en ligne les comptes rendus des assemblées plénières précédentes.

En page d'accueil, vous retrouvez le texte de la convention signée le 12 décembre 2008 et la plaquette d'information réactualisée chaque année présentant les activités du CRIES. Dans la partie droite se tient une rubrique « Actualités » où figurent les travaux en cours du CRIES, ainsi que son agenda.

Le site Internet, opérationnel le 1<sup>er</sup> octobre 2009, a vocation à devenir un portail d'information sur la région pour localiser et diffuser l'information statistique. Le nombre grandissant de visiteurs en est une illustration. Plus récemment, nous avons développé un espace de travail dans une logique de partage d'informations. Il est réservé aux membres du CRIES. Cet espace de travail est un outil de communication mettant à disposition des usagers des documents collaboratifs et ce, grâce à un *mot de passe* personnalisé.

## ▷ Espace de travail

### Jean-Wilfrid BERTHELOT

J'aimerais souligner que nous sommes passés de 1 500 visites à 2 200 visites depuis le mois d'octobre. Le site est faiblement référencé à l'exception du moteur de recherche Google ou via le site officiel de l'Insee. Il serait intéressant de voir si nous pouvons référencer le site du CRIES par d'autres moyens.

L'objectif de cet espace de travail est l'archivage et la mise à disposition des différents travaux aux membres et qui ne peuvent pas paraître dans la partie publique du site. Nous y retrouvons l'ensemble des comptes rendus des groupes de travail, comme par exemple ceux réservés aux ateliers méthodologiques du recensement de la population : « Population et démographie », « Logement » et « Emploi et activité ». L'idée est de pouvoir travailler avec une plus grande liberté (Extranet), avec une coordination des acteurs. Les documents qui y figurent ne sont pas forcément définitifs contrairement aux informations données sur la page publique.

### Sophie ZANA

Les départements membres du CRIES sont peu nombreux. Je suis surprise de découvrir que le site est ouvert depuis 2009. Il y a deux niveaux d'ouverture, le site public ouvert depuis le 1<sup>er</sup> octobre et l'espace de travail, réservé.

## II - Spécial recensement

Sylvie MARCHAND, vice-présidente du CRIES et directrice régionale de l'Insee, préside les travaux de l'après-midi consacrés au recensement de la population

Nous sommes particulièrement heureux de vous accueillir pour vous rendre compte de tous les travaux réalisés autour du recensement. La région est un lieu privilégié pour les études relatives au recensement, en plus de bénéficier de la proximité géographique de l'Insee au niveau national. Je vais passer la parole à M. Louis Job.

### 1. Introduction

#### Louis JOB

Je voudrais tout d'abord souligner le grand intérêt et la gratitude que j'éprouve pour avoir été associé à ces études par le CRIES, ainsi que par l'Insee. Mon propos introductif sera structuré autour des trois points qui suivent :

- Informer sur l'origine des données et donner un éclairage chronologique ;
- Analyser les objectifs de ces travaux ;
- Rendre compte d'une interprétation transversale des documents utiles à l'élaboration des travaux en groupe.

Tout d'abord, je voudrais évoquer l'importance de cet atelier méthodologique qui concerne le recensement de la population et la nouvelle méthodologie de ce recensement.

Je soulignerai dans un premier temps que la connaissance de la démographie et de la mesure des phénomènes démographiques est absolument centrale. Il ne s'agit pas de connaître uniquement ce sujet pour lui-même, mais aussi parce qu'il existe énormément d'utilisations et de produits issus des études en démographie. A cet égard, le recensement et les études en démographie apparaissent comme un outil indispensable d'aide à la décision.

En second lieu, le recensement a connu une modification en termes de méthodologie, qui est datée dans le temps et qui me paraît importante à souligner. A cet égard, M. Jean Lienhardt a indiqué que les travaux avaient démarré en 2004. Dès lors, l'année 2009 correspond la fin du cycle de cinq années.

Enfin, le recensement de population est un système d'information qui doit être diffusé. Lors de la réunion du CRIES du 1<sup>er</sup> juillet 2009, les premiers résultats de cette nouvelle approche ont été présentés ainsi que le site web Insee-recensement 2006. Nous avons également eu une présentation de M. Philippe Clairet sur la diffusion et l'accompagnement de ce recensement.

Lors de cette réunion, trois groupes de travail ont été retenus :

- Le groupe de travail « Population et démographie » ;
- Le groupe de travail « Logement » ;
- Le groupe de travail « Emploi et activité ».

Ils ont reçu comme mandat général de déterminer pour chaque thème les modes d'utilisation des données et de proposer, à partir de cas concrets, des modes d'accompagnement pour l'utilisation de ces données.

Les groupes de travail se sont réunis autour d'un animateur et d'un témoin. Ils ont également bénéficié du soutien de l'Insee avec la participation d'une personne de l'Institut pour chaque groupe. Je mentionnerai aussi l'intervention de M. Jean Lienhardt dans chacun de ces groupes.

Au mois de juillet dernier, un mandat a été donné pour une réflexion méthodologique. Pour les trois groupes de travail, il est en effet apparu que les différences méthodologiques avaient des incidences sur la production et sur les usages des données. En outre, l'objectif de ces ateliers est de rédiger un rapport contenant les contributions des trois groupes qui devrait paraître en juin. Il sera d'ordre méthodologique ; il s'interrogera sur les apports et sur les limites du nouveau recensement de population.

Je voudrais également vous faire part d'observations transversales résultant de ces différents travaux. Ces trois ateliers ont mené une réflexion relative à l'application du recensement aux trois objets mentionnés précédemment en comparaison avec d'autres sources, afin de comprendre leurs effets dans le domaine de la mesure des phénomènes. De mon point de vue, ces travaux ont mis en évidence deux points :

- Le périmètre d'un objet statistique dépend de ce que l'on cherche à mesurer ;
- Des résultats différents sont obtenus à partir de diverses bases de données et la question de l'ajustement entre ces différents résultats s'est alors posée.

Je prendrai trois illustrations empruntées à chacun des groupes. Si nous prenons exemple sur le groupe « *Population et démographie* », celui-ci s'est intéressé aux concepts d'âge millésime ou révolu et à celui de génération. Les comparaisons de population entre le recensement 1999 et

celui de 2006 conduisent à des résultats différents, car les notions de générations ne sont pas les mêmes et parce qu'il y a aussi des différences dans les définitions initiales adoptées. Des illustrations conduisent d'ailleurs à ce constat avec les résidences universitaires en tant que communautés. Dans le deuxième groupe « *Logement* », dont le travail a notamment concerné la notion de construction neuve, la question à poser est la suivante : Est-ce que le recensement permet de suivre correctement la construction neuve ? Différentes bases de données, telles que Sitadel et Filocom au niveau local sont utilisées pour mesurer ce phénomène. Quelle est la capacité du recensement de population à analyser le parc d'habitat social ? Trois bases de données sont mobilisées : Recensement de population, EPLS et SRU. Enfin, j'aborde les questions évoquées par le troisième groupe « *Emploi et activité* » en m'appuyant sur la définition de la notion chômage. Elle est basée sur une définition différente dans le recensement de celle retenue dans l'enquête Emploi en continu (EEC). De ce fait, les résultats diffèrent dans l'évaluation du taux de chômage. Les taux de chômage selon les classes d'âge ne sont pas les mêmes selon que nous nous appuyions sur une source (le RP) ou sur un autre (l'EEC).

## **2. Information générale sur le recensement de la population : derniers éléments de diffusion du RP**

**Philippe CLAIRET**

Il m'appartient de prendre du recul par rapport à la présentation qui vient d'être faite et de vous présenter les éléments relatifs à la diffusion du recensement.

### **1) Rappel de la diffusion effectuée en 2009**

En 2009, nous avons diffusé de 2006, la population légale disponible au 1<sup>er</sup> janvier de l'année, ensuite, en juillet une première série de données pour le grand public ainsi que d'autres bases pour les compléter en parallèle. En octobre, des données pour les professionnels ont été fournies, avec les flux de mobilité, les fichiers détails avec toute la documentation. En décembre, la base de données infra-communale a constitué une dernière vague d'information sur le site. Cette base infra-communale a fait l'objet d'un travail détaillé sur la qualité et la précision des données, dont le résultat a accompagné la diffusion des données. Enfin, une nouvelle vague de population légale fut diffusée au 31 décembre 2009 dans la nuit. Cette diffusion était nouvelle, donc nous avons dû mettre en place un système d'accompagnement de ces données et surtout avoir un système d'écoute à chaque étape. Nous avons à peu près 300 demandes par mois sur le thème population et 20 % de questions sur le recensement 2006. Par ailleurs, nous avons fait un accompagnement pour les utilisateurs les plus proches.

### **2) Diagnostic actuel**

En 2009, nous sommes engagés dans une diffusion qui doit se dérouler désormais dans un rythme annuel, dans un contexte où l'Insee a mis en place une diffusion gratuite depuis 2003. La diffusion a été très satisfaisante mais l'adaptation au changement réclame un accompagnement. Cette adaptation est difficile en particulier sur des concepts qui ont été modifiés par rapport à 1999. En ce qui concerne le grand public, les chiffres clés ont été particulièrement appréciés ainsi que toute la documentation mise à disposition pour utiliser les données. De grandes quantités de données sont fournies aux professionnels mais il faut s'en saisir, cela réclame un certain investissement de leur part.

### 3) Projets pour 2010

Pour 2010, il est prévu une diffusion afin de faciliter les utilisations et réduire les questions. De plus, deux livraisons et non pas trois sont prévues pour les résultats statistiques : une en juillet et l'autre en octobre. La première se fera le 1<sup>er</sup> juillet. L'objectif étant d'améliorer la satisfaction des utilisateurs. Les chiffres clés pourront être exportés en Excel. Nous voulons rendre plus accessible la cartographie et rendre plus visible les trois niveaux des tableaux détaillés, c'est-à-dire la version agrégée, semi-agrégée et détaillée. Nous voulons également créer une rubrique « Actualités » pour une meilleure transparence des mises à jour, améliorer les éléments de navigation et développer l'aide car les gens ont des difficultés soit à télécharger, soit à rapatrier des données dans des logiciels classiques. Par exemple, nous allons permettre l'ouverture avec « Access » du fichier détail « Logement » qui va être partitionné par grandes régions tout en conservant la version France. Des améliorations vont être faites sur les données elles-mêmes pour pallier certaines incohérences dans les tableaux. Les résultats 2007 seront fournis dans la nouvelle nomenclature d'activité en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008. L'IRIS sera introduit dans certains fichiers, tels que le fichier « Cantons-villes » permettant d'avoir les communes de 10 000 habitants ou plus ainsi que le fichier détail « Logement ». Les fichiers détails seront expertisés courant 2010-2011, ils auront donc peu de changements dans la version 2010.

De plus, il est nécessaire d'établir un apprentissage collectif. Enfin, les perspectives à venir sont les changements de zonage afin de re-délimiter les unités urbaines, le zonage en aire urbaine et les zones d'emploi avant la fin 2010. Elles seront éventuellement intégrées dans la diffusion en 2011. Ensuite, un recensement européen est prévu dont la diffusion se ferait en 2014 sur les données de 2011. Ce recensement pourrait avoir des incidences sur la collecte ou sur la diffusion ou le traitement des données à venir.

#### **Questions/réponses**

1) La méthodologie présentée concerne-t-elle uniquement l'Ile-de-France ou bien les autres régions françaises également ?

La diffusion du recensement est nationale, même si nous avons des travaux réalisés par les directions régionales qui peuvent être spécifiques. Des travaux coordonnés d'étude ont eu lieu à chaque étape de la diffusion c'est-à-dire, en janvier, en juillet et en octobre.

2) L'éclatement du fichier logement se fera de manière obligatoire ou conserverez-vous le fichier texte intégral ?

Une bonne question. Il sera découpé en quatre ou cinq morceaux et non pas par région pour l'instant, car cela constitue un autre aspect du travail et je pense que nous ne serions pas au rendez-vous en 2010.

3) Je souhaiterais avoir quelques précisions sur le fichier des migrations résidentielles sur lequel j'ai constaté que nous n'avions pas les données sur la taille du logement.

Il est assez logique que nous ne disposions pas d'informations sur le logement dans les fichiers migrations, cela fait partie des détails que nous sommes en train d'expertiser. Mais il faut trouver des limites dans l'exploration de l'évolution du contenu des fichiers détails en tenant compte des engagements que nous avons pris avec la CNIL. Nous savons très bien que nous n'avons pas quelque chose de parfait mais nous allons progresser en ce sens. Des produits sur-mesure sont toujours à envisager.

4) Des changements de définition ont été préconisés afin de s'aligner sur des données européennes ou ONU. Est-ce que des changements de définition sont prévus dans le nouveau recensement ou ce travail est-il déjà fait ?

Les changements de définition existeront toujours. Nous sommes dans un cycle annuel. Par exemple, nous pouvons citer le changement de PCS à venir, le changement de nomenclature d'activités, le changement de date de la résidence antérieure ; donc, je n'ai pas connaissance de tous les changements à venir. Cependant, il faudra s'adapter aux éventuelles contraintes nationales ou européennes par rapport au contexte social et économique. Nous ne bougeons la collecte que quand il est impossible de faire autrement. A cet effet, quelques évolutions peuvent se produire et, en particulier, des concepts seraient à mieux maîtriser. Par exemple, la notion de couple est très difficile à évaluer, ainsi que les doubles situations. Dans tous les cas, il faut cinq collectes pour absorber le changement et pouvoir le diffuser avec le maximum de qualité.

5) Qu'envisagez-vous pour homogénéiser les méthodes et les données au niveau européen ?

Les méthodes ne seront pas modifiées à cette occasion. Pour les données, lorsque nous n'en disposons pas exactement, nous procéderons de deux façons différentes : soit par l'intermédiaire des données de collectes incontournables qui devront être modifiées dans le bulletin individuel, mais nous savons déjà que ce sera extrêmement marginal, soit plus systématiquement par un système d'estimation à partir des données collectées qui, en général, ne présente pas de difficultés et répondra aux contraintes posées par l'Europe. Tous les pays ne seront pas forcément prêts en 2011, mais ils devraient l'être en 2014 pour la diffusion.

### 3. Travaux de l'atelier méthodologique sur le recensement de la population

#### ▷ Population et démographie

**Sandra ROGER**

Dans un premier temps, nous allons vous montrer l'impact du changement de méthode sur la variable âge, et ensuite l'impact du changement de concept entre âge révolu et âge à différence de millésimes. Quelles sont les comparaisons possibles ? Quel biais peut introduire ces différents modes de concept ? Quel est l'impact du changement de concept et ses conséquences sur la population ? Dans un second temps, la problématique de l'ajustement sera analysée. Quelles préconisations sont à prendre ? Enfin, nous vous présenterons les limites sur les comparaisons en 1999 et 2006 sur les nationalités ainsi qu'un récapitulatif des préconisations que le groupe a pu faire émerger durant cette réflexion.

#### 1) L'impact du changement de méthode sur la variable âge

En effet, nous n'avons plus de correspondance entre l'âge d'une personne et la génération à laquelle elle appartient, donc la pyramide est lissée avec certaines irrégularités atténuées grâce aux générations du baby-boom. Ensuite, nous avons comparé les résultats des enquêtes issues du recensement 2006 par tranche quinquennale pour l'ensemble de la région et nous les avons comparé aux résultats des estimations localisées de population (ELP) ; et ce, afin de mesurer l'impact de ne plus pouvoir classer une personne dans une génération par rapport à un âge donné. Le facteur commun à l'ensemble des départements franciliens est que nous avons des écarts significatifs pour les tranches d'âge 15-19 ans, 55-59 ans, 60-64 ans et 85 ans ou plus. Ensuite, nous avons superposé les pyramides des âges à partir de ces chiffres. Si nous prenons l'exemple



de Paris, nous avons observé que pour la tranche des 55-59 ans, le recensement sous-estime cette tranche d'âge ainsi que pour les 15-19 ans puisque les études se font sur 5 ans. Elles ne prennent pas en compte les générations du baby-boom à l'inverse des 60-64 ans. Globalement, nous pouvons dire que la pyramide des âges issue des études de recensement n'est pas très différente de celles issues des ELP. Des précautions sont à prendre.

Ensuite, nous nous sommes intéressés aux communes de moins de 10 000 habitants de la région par âge et par année de collecte. Nous avons comparé leur effectif et leur fréquence pour voir si la part par tranche d'âge et par année de collecte différait selon l'année de collecte. Nous constatons peu d'écart entre ces deux variables, hormis la tranche d'âge autour de la première génération du baby-boom. Nous avons représenté la part des 55-64 ans selon l'année de collecte pour l'ensemble des communes de moins de 10 000 en Ile-de-France, en 2006. Il apparaît que pour les communes enquêtées en 2004 et 2005, cette part est légèrement surestimée et, inversement, pour les communes enquêtées en 2007 et 2008, cette part est sous-estimée. L'écart est de 1,2 point entre les collectes 2004 et 2008. A ce titre, il faut rester prudent si des comparaisons sont faites entre ces deux communes, des écarts peuvent s'expliquer simplement par le fait qu'elles n'aient pas été enquêtées la même année.

**Communes de moins de 10 000 habitants  
Baby-boom - Effet génération**

	55 ans	56 ans	57 ans	58 ans	59 ans	60 ans	61 ans	62 ans	63 ans	64 ans
Effectifs										
2004	6050	5835	5732	<b>3885</b>	4149	3980	3306	2970	2948	3158
2005	5839	5802	5671	5387	<b>3838</b>	3731	3629	3150	2943	2855
2006	5842	6064	5842	5533	5217	<b>3824</b>	3728	3556	3042	2605
2007	5138	5582	5303	5051	4963	4939	<b>3650</b>	3300	3095	3181
2008	5463	5239	5776	5583	5662	5307	5053	<b>3613</b>	3739	3352
Cycle	28332	28522	28324	25439	23829	21781	19366	16589	15767	15151
Fréquences										
2004	1,55	1,49	1,47	<b>0,99</b>	1,06	1,02	0,85	0,76	0,75	0,81
2005	1,5	1,49	1,46	1,38	<b>0,99</b>	0,96	0,93	0,81	0,76	0,73
2006	1,49	1,55	1,49	1,41	1,33	<b>0,98</b>	0,95	0,91	0,78	0,66
2007	1,37	1,49	1,42	1,35	1,33	1,32	<b>0,98</b>	0,88	0,83	0,85
2008	1,33	1,28	1,41	1,36	1,38	1,3	1,23	<b>0,88</b>	0,91	0,82
Cycle	1,45	1,46	1,45	1,30	1,22	1,11	0,99	0,85	0,81	0,77

2) L'impact du changement de concept : quelles comparaisons possibles ?

Il convient de revenir sur certaines définitions :

- Age révolu - âge en différence de millésimes

L'âge révolu d'une personne est l'âge atteint par cette personne lors de son dernier anniversaire. L'âge en « différence de millésimes » est obtenu par différence entre le millésime de l'année considérée et celui de l'année de naissance.

En 1999, l'âge en différence de millésimes était pris en compte contrairement au recensement de 2009 qui prenait en compte l'âge révolu car il est le plus utilisé, notamment à des fins de comparaison européenne. De ce fait, l'Insee préconise de prendre en compte un âge révolu approché.

- Age révolu approché

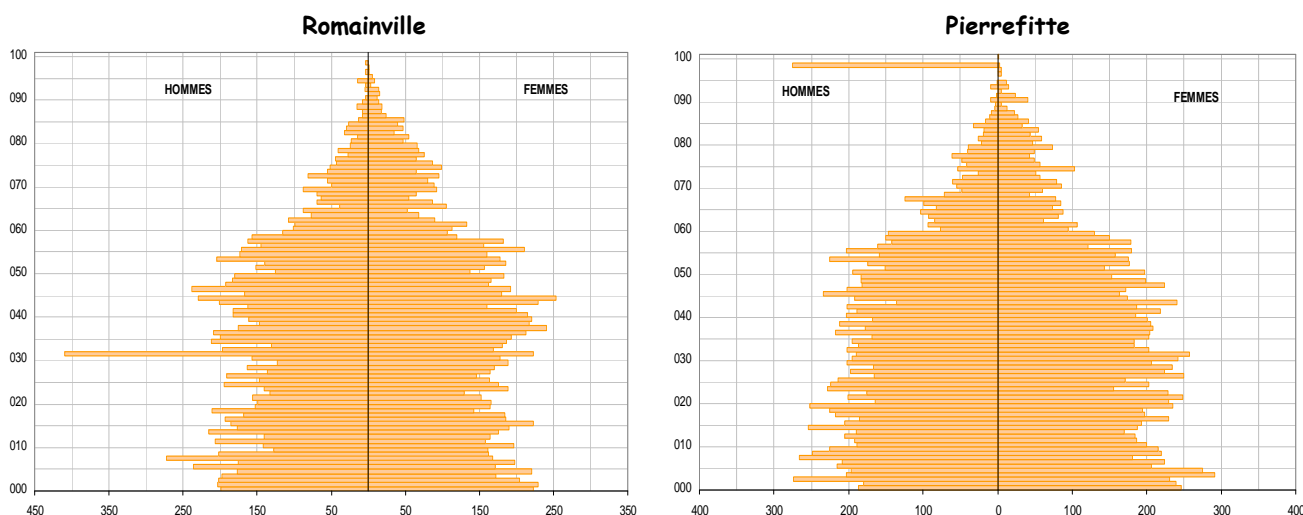
En première approximation, possibilité de comparer les effectifs ayant l'âge A au recensement de 2006 avec les personnes ayant l'âge A+1 aux recensements de 1999 ou antérieurs.

Nous sommes allés un peu plus loin en faisant des comparaisons et des simulations avec les changements de concept, la variable génération par tranche quinquennale et par département en Ile-de-France. Nous avons voulu détailler au maximum afin d'apprécier les effets du changement intervenant dans les deux dimensions. A partir de ce constat, nous nous sommes rendu compte que nous devons disposer d'une base détail 1999 incluant la variable *âge révolu* (AGER), afin que nous puissions harmoniser les résultats à toutes les échelles.

### 3) Le traitement des communautés

En 2006, un changement de rattachement de certaines catégories de population a eu lieu concernant les élèves et les étudiants majeurs en internat et les militaires logés en caserne ayant une résidence personnelle. En 1999, ces catégories étaient considérées dans la commune de résidence de la résidence familiale. Ces catégories sont comptabilisées dans la population des collectivités. Dans les départements et régions, nous ne nous apercevons pas de l'impact mais cela peut avoir des influences considérables et des résultats assez surprenants peuvent survenir à l'échelle communale. En Ile-de-France, 348 communes sont concernées par des internats ou des casernes, mais si nous regardons ces communautés dans les communes, seulement 2 sur 10 dépassent les 20 %. Il faut également être très attentif aux redressements des non-réponses avec les communautés.

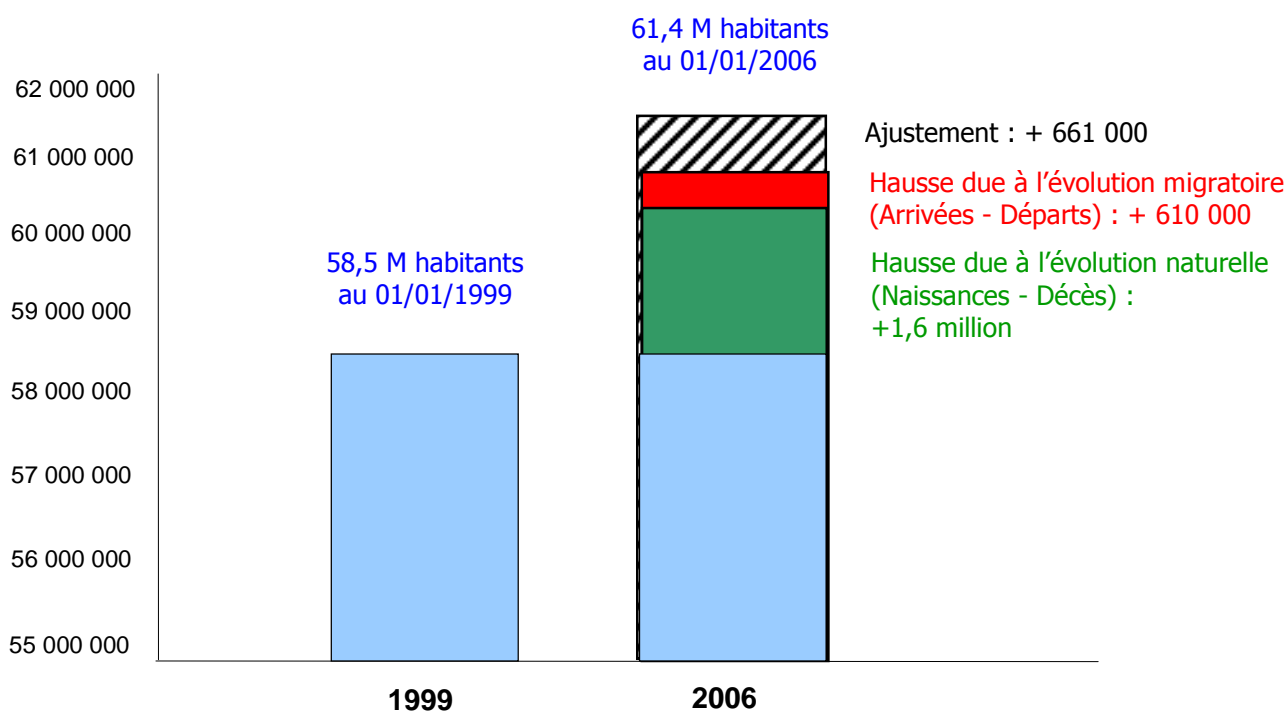
Nous prendrons exemple sur Romainville, 410 hommes de 31 ans contre 223 femmes dues aux redressements des non-réponses. La même chose est remarquée à Pierrefitte, avec une moyenne de 275 hommes de 98 ans pour 3 femmes. Dans ce cas, il est préférable de se limiter à l'analyse de la population des ménages.



Source : Insee, recensement de la population de 2006

1) Problématique de l'ajustement

Une autre thématique a été abordée au cours de ces groupes de travail, la problématique de l'ajustement. Nous avons une population recensée en 1999 estimée au 1<sup>er</sup> janvier à 58,5 millions d'habitants et une population recensée en 2006 estimée à 61,4 millions d'habitants. L'évolution de la population entre ces deux recensements s'explique par l'évolution naturelle, c'est-à-dire la différence entre les naissances et les décès, et par l'évolution du solde migratoire, à savoir la différence entre les personnes arrivant et sortant sur le territoire. Toutefois, en intégrant ces données, une partie de la hausse de la population reste inexpliquée. C'est ce différentiel qu'on appelle la variable d'ajustement et qui correspond à 661 000 personnes.



L'introduction de la variable d'ajustement peut avoir plusieurs origines : une mauvaise estimation du solde migratoire, une différence de qualité entre les recensements ou encore le changement de la méthode de recensement entre 1999 et 2006. Concernant l'estimation du solde migratoire, nous connaissons très bien les arrivées des étrangers hors Union européenne (UE), mais moins bien les arrivées des étrangers de l'UE. De plus, nous n'arrivons pas à estimer correctement les sorties du territoire.

L'ajustement peut également provenir d'une différence de qualité entre deux recensements. Par exemple, en 1999, l'ajustement était négatif car nous avons bien pris en compte les doubles comptes c'est-à-dire que les étudiants résidant chez leurs parents, mais ayant un autre logement indépendant, étaient rarement comptés deux fois, contrairement à 1990. D'autre part, avec l'évolution de la société et l'introduction des digicodes, nous avons eu plus de difficultés à accéder aux logements, donc la population était minimale. En revanche, en 2006, l'inverse s'est produit puisque la population recensée a été supérieure à nos attentes. Ceci est dû à un suivi plus rapproché de la collecte, au répertoire exhaustif des immeubles et à l'étalement de la durée de la collecte sur 5 ans. Ces facteurs ont pu faire augmenter le nombre de doubles comptes. Cela peut être aussi une des raisons de l'ajustement.

Enfin, le changement de méthode du recensement a pu impacter les résultats et induire un ajustement plus important. Nous sommes passés d'un recensement exhaustif tous les six à dix ans à des enquêtes annuelles de recensement. Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées exhaustivement une fois tous les cinq ans, les communes de plus de 10 000 habitants, annuellement, mais seulement pour une proportion de 8 % des logements.

Toutes ces raisons peuvent être à l'origine de l'ajustement.

Décliner l'ajustement à un niveau infra-national a semblé important aux membres du groupe pour faire des analyses plus fines sur les évolutions de population. Mais d'après l'Insee, cela n'est pas possible que ce soit à un nouvel échelon géographique ou pour des sous-populations. Il n'existe pas de répartition naturelle permettant de répartir l'ajustement entre les différentes sous-populations. De plus, il faudrait connaître précisément les différentes caractéristiques des personnes recensées. Pour l'Insee, le solde migratoire effectif entre 1999 et 2006 ne peut être séparé de la part d'ajustement imputable à ce territoire. L'Insee a donc introduit la notion de solde migratoire apparent incluant le solde migratoire et l'ajustement. Toutefois, l'IAU ÎdF, dans le cadre de la révision du SDRIF, a estimé cet ajustement à un niveau régional. Pour se faire, nous sommes partis du principe que la différence de méthode entre le recensement de 1999 et celui de 2006 concernait les communes de plus de 10 000 habitants, donc l'ajustement imputable à l'Ile-de-France était proportionnel au poids des populations de plus de 10 000 habitants dans la population française. En partant de ce constat là, nous arrivons à un ajustement francilien égal à 32 % de l'ajustement national, soit 211 000 personnes. Nous avons donc pu évaluer le solde migratoire avec les DOM-TOM et l'étranger.

Dans le cadre du groupe du CRIES, les recommandations sont les suivantes :

- selon l'Insee, il n'y pas d'ajustement possible pour estimer les évolutions au niveau local. Toutefois, en tenant compte de l'ajustement calculé par l'IAU ÎdF, dans le cadre du SDRIF, cela ne changerait pas les évolutions dans les départements. Et au niveau communal, nous n'observons pas de changement, soit à hausse, soit à la baisse, soit à la stabilité dans 98 % des communes ;
- une autre solution consiste à travailler sur de plus longues périodes pour comparer des évolutions de population entre 1990 et 2006, car l'ajustement s'équilibre ; mais si la comparaison ne concerne que la période 1999-2006, il faut prendre la précaution de commenter les inflexions à la hausse que si ce sont des inflexions fortes.

## 2) La problématique de la variable des diplômes

En 1999, nous demandions aux personnes quel était leur niveau de diplôme, et ceux qui étaient sans diplôme étaient comptabilisés dans la catégorie « sans diplôme ». En 2006, cette catégorie a été scindée en trois parties : « vous n'avez pas été scolarisé », « aucun diplôme mais scolarité jusqu'en primaire ou collège », « aucun diplôme mais scolarité au-delà du collège ». Ce changement peut, en lui-même, induire une différence dans les réponses apportées. Ces modifications ont pu faire augmenter la part de la proportion des personnes déclarées « sans-diplôme ». La deuxième raison possible, ayant une influence sur l'augmentation des sans-diplôme entre 1999 et 2006, peut-être la différence de traitement dans le redressement des réponses des étrangers non répondants différent entre les deux périodes. En 1999, les plus de 24 ans étaient reclassés en « aucun diplôme », les 15-19 ans étaient imputés en « BEPC » et les 20-24 ans en « niveau baccalauréat ». En 2006, les étrangers non répondants étudiants ont été répertoriés dans les diplômés de troisième cycle et les autres reclassés dans la catégorie « sans diplôme ». Ainsi, dans les départements comprenant une grande partie d'étrangers, une part importante de sans-diplôme a été recensée.

Les recommandations du groupe de travail sont multiples. En effet, il convient de rester prudent sur les évolutions 1999-2006 du diplôme le plus élevé et de s'abstenir de commenter les diplômes inférieurs au CAP-BEP.

### 3) La problématique des mineurs

L'évolution de la législation constitue un facteur important dans cette analyse. Depuis 1998, nous considérons comme étranger un mineur né de deux parents étrangers et ce, jusqu'à l'âge de 13 ans. De 13 ans à 15 ans, les parents peuvent demander la nationalité française pour leur enfant. A 16 ou 17 ans, le mineur peut effectuer lui-même cette démarche et à 18 ans, il acquiert automatiquement la nationalité française, sauf s'il la refuse.

En 1999, les mineurs répondaient majoritairement être de nationalité française. Ces réponses n'ont pas été redressées par l'Insee. Mais, en 2006, un retraitement des réponses a été effectué : les mineurs de moins de 13 ans de parents étrangers sont considérés comme des « étrangers » et les mineurs de 13 à 17 ans ont été redressés en « Français par acquisition ». Si nous comparons les chiffres entre 1999 et 2006, nous observons une forte augmentation du chiffre de mineurs étrangers de moins de 13 ans et la même chose pour les Français par acquisition. Cette augmentation est purement virtuelle car elle est la conséquence d'un changement de modification de cette variable.

	Français de naissance		Français par acquisition		Etranger		Ensemble	
	1999	2006	1999	2006	1999	2006	1999	2006
Moins de 13 ans	1 571 839	1 589 339	57 377	14 692	149 121	220 705	1 778 337	1 824 736
De 13 à 17 ans	592 158	615 448	37 293	53 004	63 681	51 151	693 132	719 603
18 ans ou plus	6 740 600	6 935 981	649 778	885 823	1 085 315	1 162 417	8 475 693	8 984 221
Ensemble	8 906 596	9 142 774	744 448	953 519	1 298 117	1 434 273	10 949 161	11 530 566

	Français de naissance	Français par acquisition	Etranger	Ensemble
	1999-2006	1999-2006	1999-2006	1999-2006
Moins de 13 ans	1,1%	<b>-74,4%</b>	<b>48,0%</b>	2,6%
De 13 à 17 ans	3,9%	<b>42,1%</b>	<b>-19,7%</b>	3,8%
18 ans ou plus	2,9%	36,3%	7,1%	6,0%
Ensemble	2,7%	28,1%	10,5%	5,3%

Ainsi, nous préconisons de limiter les analyses au champ des 18 ans ou plus ou au champ des immigrés, car il n'y a pas eu de modification. Nous voulons également avoir la possibilité de recodifier 1999 dans une définition homogène pour pouvoir faire de réelles comparaisons d'évolution entre les deux périodes pour la population étrangère et les mineurs.

### **Philippe CLAIRET**

Beaucoup d'éléments d'analyses étaient disponibles au sein des fichiers « conseils » de l'Insee, à partir de juillet, donc je suis admiratif du travail réalisé. Pour les sans-diplôme, le travail n'est pas terminé. 18 thèmes d'analyse sont en cours d'expertise avec la prise en compte de la diffusion en rythme annuel.

## Jean LIENHARDT

L'Insee devrait peut-être retraiter le recensement de la population de 1999 et améliorer la base si nous devons effectuer nos comparaisons à partir de cette base-ci. Mais 10 à 20 % des produits sont identiques à ceux de 1999.

## Philippe CLAIRET

Il est possible de le faire avec la mise à disposition des fichiers détails, sauf sur le plan juridique. Il est nécessaire de faire des demandes à la CNIL, car nous ne sommes pas dans les normes de la diffusion de 1999. Les fichiers détails seraient une solution mais il faudrait également refaire les tableaux, les chiffres clés et les tableaux détaillés en 1999. La demande est enregistrée mais nous n'avons pas engagé la procédure par manque de moyens pour l'instant.

## ▷ Logement

### Philippe LOUCHART

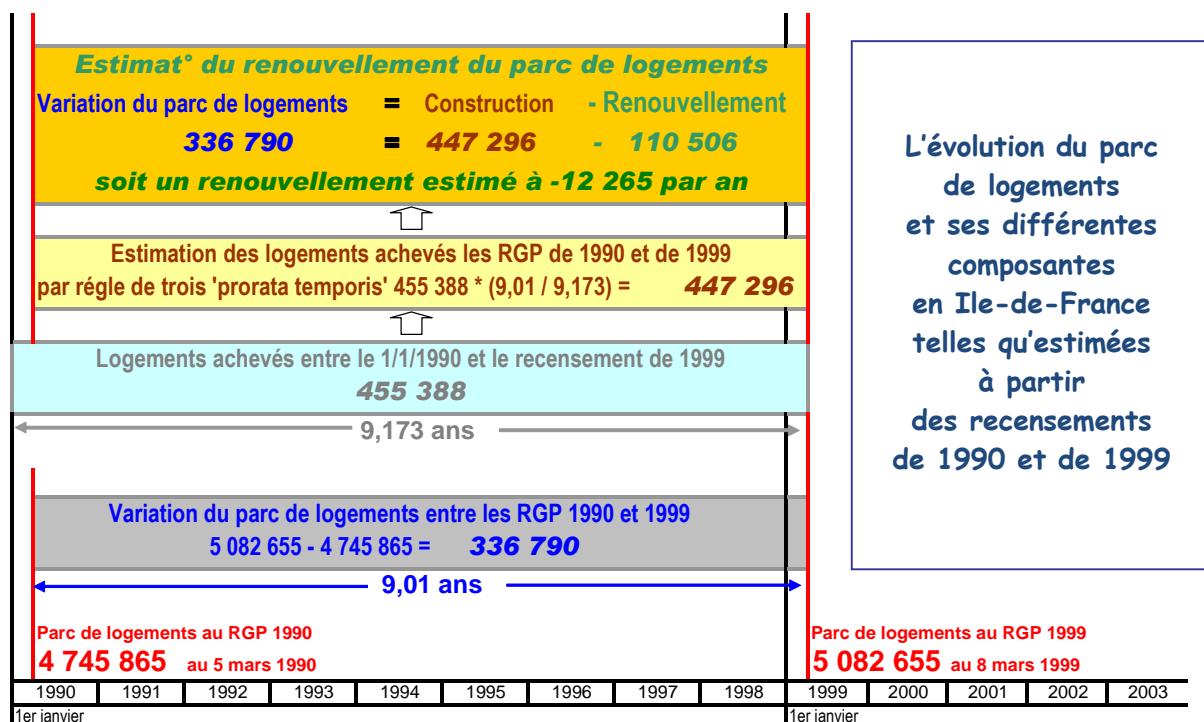
L'Ile-de-France est particulièrement impactée par les nouveaux dispositifs de recensement. En France, près de 50 % de la population vit dans des villes de moins de 10 000 habitants pour lesquelles presque rien n'a changé, en Ile-de-France 17 % seulement. A l'issue d'un cycle complet de cinq enquêtes annuelles de recensement, ceci signifie que 70 % des personnes auront été effectivement recensées en France mais seulement 50 % en Ile-de-France. C'est dire si nous sommes attentifs aux conséquences que le changement de méthode de recensement peut avoir pour la connaissance de l'Ile-de-France et de ses habitants.

Nous avons travaillé en deux sous-groupes. Un groupe s'est concentré sur l'évolution du parc de logements et de ses composantes dans le recensement, et un autre groupe s'est focalisé sur l'évolution du parc social.

Le début de mon intervention portera sur cinq points distincts :

#### 1) L'évolution du parc de logements

Le parc de logements évolue de manière assez simple. Vous pouvez le faire évoluer positivement sous l'influence des logements neufs. Vous devez également prendre en compte les évolutions dans le parc ancien. Cela peut comprendre des flux négatifs (démolitions, fusions de logements existants ou transformations de logements en locaux d'activité) et des flux positifs (scissions de logements anciens en plusieurs logements séparés ou transformations de locaux d'activité en logements). Les logements neufs sont, en général, bien suivis mais les flux affectant le parc ancien sont très difficiles à appréhender. Les recensements antérieurs permettaient de connaître l'ensemble des logements achevés depuis le recensement précédent par année d'achèvement (l'équivalent de la construction neuve par année) et d'estimer le renouvellement par comparaison entre le nombre de logements observés lors de deux recensements consécutifs (voir schéma ci-après).



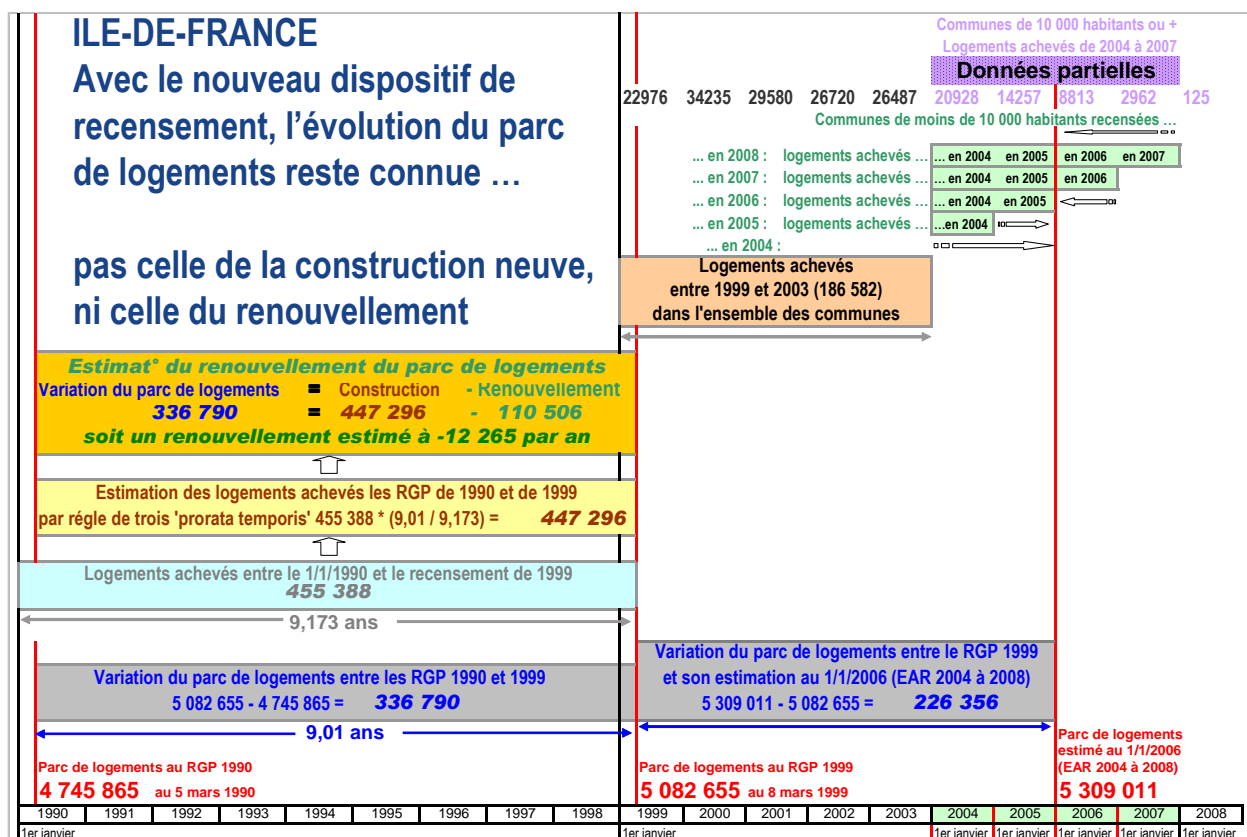
## 2) Les changements induits par le nouveau dispositif

Avec le nouveau dispositif, nous pouvons toujours calculer l'évolution du parc de logements entre le RGP 1999 et le 1/1/2006 (pour le premier cycle des enquêtes annuelles de recensement). Ce calcul est, cependant, clairement devenu une estimation et non un chiffre directement déduit des résultats du recensement comme tel était le cas auparavant. Nous connaissons réellement le nombre de logements achevés entre 1999 et 2003, mais nous ne disposons plus des résultats exhaustifs pour 2004 et 2005 pour des raisons simples. En effet, le nouveau dispositif étant glissant, nous n'avons pas d'information exhaustive sur la construction neuve en 2004 et en 2005.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants recensées en janvier 2004, il manque une bonne partie de l'année 2004 et l'année 2005 complète. Pour celles recensées en janvier 2005, il manque une bonne partie de la construction neuve de 2005.

La situation n'est guère plus simple pour les communes de 10 000 habitants ou plus, où seuls les logements construits de 1999 à 2003 sont disponibles de façon exhaustive à l'issue du premier cycle des enquêtes annuelles de recensement. Le nouveau dispositif met, en effet, beaucoup de temps avant de recenser les logements neufs apparus au cours d'un cycle. Nous ne pouvons donc plus connaître la construction neuve entre deux dates de recensement, ni estimer le renouvellement.





3) La construction neuve dans les communes de moins de 10 000 habitants (comparaisons avec d'autres sources : EAR, Sitadel, Filocom)

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, la situation a peu changé par rapport à l'ancien dispositif de recensement. Avec les fichiers détails nous pouvons avoir l'image exacte de la commune telle qu'elle a été réellement recensée à la date où elle a été enquêtée. Il suffit pour cela de mettre toutes les pondérations à 1. Ceci n'est pas le travail fait par l'Insee car ce dernier a obligation de publier une population précise au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Les coefficients de pondération pour les communes de moins de 10 000 habitants, bien qu'elles soient recensées exhaustivement, diffèrent de 1 même s'ils en sont souvent proches. Les seules exceptions à cette règle se trouvent dans les communes qui ont fortement construit entre la date de l'enquête de recensement et l'année de référence de l'ensemble du cycle. A l'échelle de la région les différences entre les données pondérées et non pondérées sont minimes.

Pour ces communes de moins de 10 000 habitants, les comparaisons effectuées avec d'autres sources montrent que nous disposons d'une bonne adéquation entre le nombre de logements neufs depuis 1999 déduits du recensement et les statistiques de construction neuve. Comme auparavant, la limite quant à la qualité de ces données tient à ce qu'il s'agit de données déclaratives (sur l'année de construction). Nous avons fait des comparaisons sur la période 1999-2003 avec Sitadel. Nous avons aussi utilisé la source Filocom pour la période 1999-2004 pour les communes enquêtées de 2005 à 2008. Les chiffres de construction de logements neufs indiqués par Filocom de 1999 à 2004 s'avèrent très proches de ceux fournis par les EAR.



• Comparaison avec Sitadel pour le nombre de logements achevés de 1999 à 2003

EAR : 46 264 (chiffres non pondérés, calcul IAU îdF)  
 EAR : 46 585 (chiffres pondérés publiés)  
 SITADEL : 42 180 (logements neufs en date de livraison  
 estimation IAU îdF à partir des permis de construire fournis par la Dreif

• Comparaison avec Filocom pour les communes de moins de 10 000 habitants  
 enquêtées en 2005, 2006, 2007 ou 2008 pour le nombre de logements achevés entre 1999 et 2004

EAR : 44 939 (chiffres pondérés publiés)  
 EAR : 44 799 (chiffres non pondérés calculés)  
 FILOCOM : 44 187 (logements neufs de 1999 à 2004  
 estimation IAU îdF à partir des données FILOCOM à la commune

4) La construction neuve dans les communes de 10 000 habitants ou plus, notamment avec la notion « d'adresses nouvelles » et de construction neuve dans le recensement de la population, ainsi que la comparaison avec d'autres sources

Dans les différents travaux préparatoires au nouveau dispositif de recensement, de très nombreuses consultations ont été faites par l'Insee. La construction neuve devait être recensée exhaustivement dans les trois ans au maximum qui suivent l'entrée dans le RIL des logements neufs. Théoriquement, l'ensemble de la construction neuve était sensé être disponible dans le nouveau dispositif. A l'usage, cela est moins évident que prévu. Cette différence tient au concept « d'adresses nouvelles » qui est loin de correspondre à la construction neuve.

Rappelons pour commencer que les adresses anciennes sont a priori affectées d'un fort coefficient de pondération, puisqu'enquêtées par sondage contrairement aux nouvelles adresses, où il est proche de 1, puisqu'elles sont sensées être enquêtées exhaustivement.

Le problème est que l'essentiel des adresses nouvelles enquêtées à Paris, par exemple, sont relatives à des logements anciens et non pas à des logements neufs.

Logements recensés à Paris - Cycle 2004-2008

Achèvement	données brutes		données pondérées	
	Adresse ancienne	Adresse nouvelle	Adresse ancienne	Adresse nouvelle
Avant 1949	236 221	8 037	676 554	8 805
De 1949 à 1974	100 067	9 437	225 580	9 873
De 1975 à 1981	43 085	4 666	90 989	4 866
De 1982 à 1989	13 324	1 314	37 360	1 342
De 1990 à 1998	16 789	1 740	50 322	1 827
En 1999	456	1 636	1 349	1 692
En 2000	352	2 661	1 058	2 785
En 2001	350	2 030	1 080	2 143
En 2002	264	2 061	779	2 162
En 2003	254	2 031	744	2 095
En 2004 (partiel)	215	760	619	791
En 2005 (partiel)	208	711	560	746
En 2006 (partiel)	95	168	255	161
En 2007 (partiel)	52	63	160	64
En 2008 (partiel)	2		4	
Immeuble en cours de construction habité	209	68	503	77
<b>TOTAL</b>	<b>411 943</b>	<b>37 383</b>	<b>1 087 916</b>	<b>39 431</b>

26 713

Des logements anciens sont recensés exhaustivement au titre des adresses nouvelles (26 713)

5 010

et des logements neufs sont recensés par sondage au titre des adresses anciennes (5 010)

(exemple de Paris)

Sur l'ensemble de la région Ile-de-France, si nous mettons toutes les pondérations à 1 dans le fichier logement, nous avons 107 000 logements réellement enquêtés au titre de la construction neuve dans les communes de 10 000 habitants ou plus de 1999 à 2003 inclus<sup>1</sup>. Avec les données pondérées, nous arrivons à 140 000, ce qui signifie qu'environ 100 000 logements neufs ont été enquêtés exhaustivement au titre des adresses nouvelles et que tous les autres logements considérés comme neufs ont été enquêtés par tirage au sort dans le cadre des autres adresses.

A l'échelle de l'Ile-de-France, l'estimation de la construction neuve de 1999 à 2003 fournie par les EAR (140 000) est proche des chiffres déduits de Sitadel (137 000).

A l'échelon local, et tout particulièrement à Paris, les écarts peuvent être importants. A Paris, 17 800 logements neufs auraient été construits (dont 12 500 exhaustivement) quand Sitadel estime la construction neuve à 22 700 pour la même période, soit une sous-estimation de 22 %. Ces écarts peuvent s'expliquer par la difficulté à distinguer la construction neuve de la réhabilitation dans les tissus denses. D'après Filocom, il se construit en effet de logements neufs à Paris (28 000 de 1999 à 2004 inclus) qu'il en « apparaît » dans le parc ancien via les flux positifs liés au renouvellement (26 000 au cours de la même période d'après Filocom).

En conséquence, nous ne pouvons plus compter sur les données du recensement pour comprendre et analyser l'évolution du parc de logements d'un territoire composé de l'agrégation de communes de plus et moins de 10 000 habitants. Les difficultés sont à minimiser à un niveau géographique très agrégé, mais sont importantes quand on descend à des niveaux fins dans des tissus urbains denses.

5) La mesure du renouvellement et la problématique de l'ajustement, du point de vue du logement, au niveau national et local

A supposer même que la construction de logements neufs soient estimée à partir d'une source extérieure au dispositif de recensement, il ne serait pas possible de calculer une estimation du renouvellement par simple différence avec l'évolution nette du parc de logements, comme cela pouvait être fait auparavant.

Partons d'un exemple extra-francilien pour illustrer ce dernier point. Dans la commune de Vias dans l'Hérault, vous avez 8 200 logements construits avant 2004, très peu construits entre 1999 et 2003 mais 4 720 construits entre 1990 et 1999, alors même que vous n'aviez que 3 906 logements recensés en tout dans cette commune en 1999. La différence résiderait dans le fait que les caravanes, n'étant pas considérées comme des logements en 1999, le sont ici devenues en 2006, et en l'occurrence au même titre que des résidences secondaires. Il ne s'agit pas ici d'un flux positif lié au renouvellement normal du parc de logements mais d'une « anomalie ».

Un ajustement doit être introduit pour comprendre l'évolution du parc de cette commune en plus de la construction neuve et du renouvellement.

Précisons que cet ajustement est sans effet sur la population légale de la commune puisqu'il porte sur des résidences secondaires. Ceci indique aussi qu'il n'est pas possible de déduire simplement « l'ajustement population » de « l'ajustement logement ». L'ajustement *population* provient, pour partie seulement, d'un meilleur recensement des logements, notamment grâce à la mise en place

---

<sup>1</sup> Pour 2004 et 2005, les données sur la construction neuve sont incomplètes en raison de la méthode même de recensement puisque l'Insee se donne un cycle complet, soit 5 ans, pour enquêter exhaustivement toute les adresses nouvelles intégrées dans le RIL au cours d'une année donnée.

du RIL dans les communes de 10 000 habitants ou plus, mais aussi d'une augmentation des doubles comptes sans lien avec l'ajustement *logement* (étudiants recensés dans leur logement et déclarés par leurs parents, enfants des familles recomposées comptés deux fois...). L'ajustement *logement* tient, pour partie, au fait qu'aujourd'hui il existe des différences d'interprétation entre ce qu'est une résidence secondaire au sens du RGP 1999 et à celui des EAR 2004 à 2008 (caravanes notamment), sans effet sur la population.

En Ile-de-France, sur les 60 000 logements prévus dans le cadre du SDRIF, 14 000 l'étaient au titre du renouvellement pour pallier les disparitions nettes de logements dans le parc ancien suite aux démolitions et aux changements d'usage. A cet effet, il nous paraissait intéressant d'essayer de valider cet ordre de grandeur par la source recensement. Ceci n'a pas été possible.

Pour approcher le volume réel du renouvellement depuis 1999, nous avons demandé une exploitation particulière du fichier Filocom pour l'Ile-de-France. Ce dernier fournit les disparitions de logements (par démolitions ou changements d'usage) et distingue par ailleurs les logements nouveaux (apparus dans le parc ancien en tant que logements au titre du renouvellement) des logements neufs (liés à la construction neuve).

Actuellement, nous sommes, d'après Filocom, à - 12 500 logements par an de 1999 à 2004 en Ile-de-France contre - 14 500 dans nos simulations. Si on accepte que ces ordres de grandeurs encadrent la réalité, et si nous retenons aussi la construction neuve estimée à partir de Filocom, nous sommes obligés d'introduire un ajustement *logement* pour reconstituer l'évolution du parc de logements telle qu'elle se déduit du recensement de 1999 et des enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2008. Cet ajustement *logement* serait compris entre + 5 600 et + 7 600 par an de 1999 à 2006 en Ile-de-France, ce qui paraît faible au regard des estimations de l'ajustement *logement* proposées pour l'échelon national (+ 53 000 à + 66 000 par an depuis 1999).

Il ne s'agit que de premières estimations, dans la mesure où la source Filocom a pour inconvénient de travailler par bloc minimum de deux années consécutives. Or la première livraison du recensement bouclait sur une période impaire : nous ne pouvions donc pas directement comparer avec les données Filocom qui cumulent la construction jusqu'en 2004 avec celle des EAR. Une part d'estimation a dû être introduite. En revanche, nous pourrions comparer les deux sources sur les communes de plus 10 000 habitants en juillet 2010 et éventuellement revenir sur l'ajustement présenté ici.

<b>Ordre de grandeur</b>	<b>France métropolitaine</b>	<b>Ile-de-France</b>
<b>Renouvellement annuel (1999-2005)</b>	De -22 200 par an (Insee) à -35 000 par an (Medatt)	De -12 500 par an (Filocom) à -14 500 par an (estimation IAU îdF)
<b>Ajustement annuel (1999-2005)</b>	+53 000 par an (Insee) à +66 000 par an (si renouvellement de -35 000 par an)	+5 600 par an (estimation IAU îdF) à +7 600 par an (estimation IAU îdF)

Plutôt que des préconisations, des questions sont survenues :

- Enquêter exhaustivement les logements neufs, comme cela avait été prévu initialement ?
- Réintroduire une « feuille d'immeuble collectif » dans le nouveau recensement ?
- Faire du RIL un outil de suivi de l'évolution du parc de logements dans les communes de 10 000 habitants ou plus ?
- Vers une estimation annuelle de l'évolution du parc de logements dans chaque commune distinguant la construction neuve du renouvellement ?

## Sophie ZANA

Beaucoup de collectivités ont remarqué que le segment « logement HLM » baissait fortement et de manière systématique. Cette baisse fut suffisamment significative pour se demander si elle n'était pas générée par le nouveau mode de collecte. Mon intervention se déroulera en trois parties :

### 1) Evolution du parc HLM : principes et constat

Entre 1999 et 2006, nous pouvons être interpellés par l'évolution à la baisse du segment parc HLM. En général, ce segment peut stagner ou baisser mais il ne diminue que rarement et surtout pas dans des proportions importantes. Cette baisse est suffisamment importante pour être atypique. En Seine-Saint-Denis, plus d'une dizaine de communes sur 40 était concernées par des baisses très significatives, quelle que soit la taille de la ville.

### 2) Les causes de la baisse et les processus de vérification mis en place

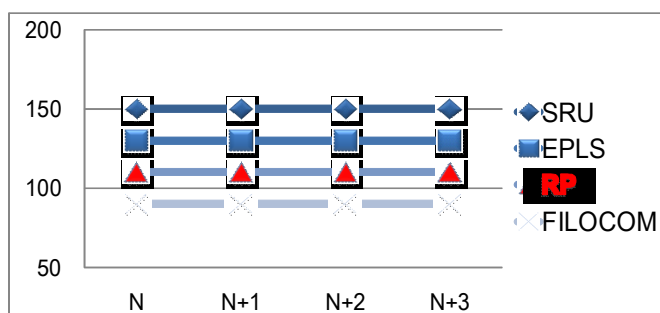
La baisse peut être un effet lié soit au nouveau mode de collecte, soit à des démolitions massives remarquables à l'échelle départementale ou encore à des déconventionnements, à des ventes de patrimoine de bailleurs spécifiques. D'ailleurs, durant la période intercensitaire, en effet, des bailleurs, grands réservataires publics ont revendu une partie de leur patrimoine. La SNI (Société nationale immobilière, filiale de la Caisse des dépôts) et d'autres réservataires publics, tels que le ministère de la Défense, de la Justice, de la Santé et de l'Éducation ou la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP), la Foncière Logement (FL), ou encore Icade.

Partant de ces causes, l'objectif du groupe de travail était d'instaurer un principe de vérification automatisée pour les collectivités locales n'ayant pas accès directement au terrain. Par conséquent, nous avons étudié toutes les sources de données issues de la statistique publique permettant d'appréhender ces phénomènes. Il en existe trois :

- **SRU** : source qui contient toujours plus de logements sociaux SRU que dans le RP.
  - pas de mesure des logements « SRU » occupés ;
  - des logements à statut particulier sont intégrés (fruit d'une négociation entre commune/État).
- **Filocom** : source administrative collectée et construite par la DGI sur la base d'un impôt qui rapproche les fichiers de la taxe d'habitation, de la taxe foncière, des propriétaires et celui de l'impôt sur les revenus, ayant un rapport avec le domaine de l'occupation. En principe, cette source est appropriée sur le logement mais pas sur la question du logement social parce qu'elle est basée sur l'impôt. Certains logements sociaux ne sont pas répertoriés comme logement social au sens de l'impôt.

- **EPLS** : enquête sur le parc locatif social, c'est la source la mieux appropriée, mais il existe un problème de mise à jour.
  - réalisée chaque année par les DRE depuis 1987 auprès des organismes qui gèrent le parc locatif social, et non auprès de ceux qui le possèdent : offices publics d'HLM, sociétés anonymes d'HLM, sociétés d'économie mixte, associations, fondations, etc.
  - un organisme à la fois gestionnaire et propriétaire, mais ne gérant qu'une partie de son patrimoine, ne répondant à l'enquête que pour les logements qu'il gère directement ;
  - les logements conventionnés restent dans la base durant cinq ans.

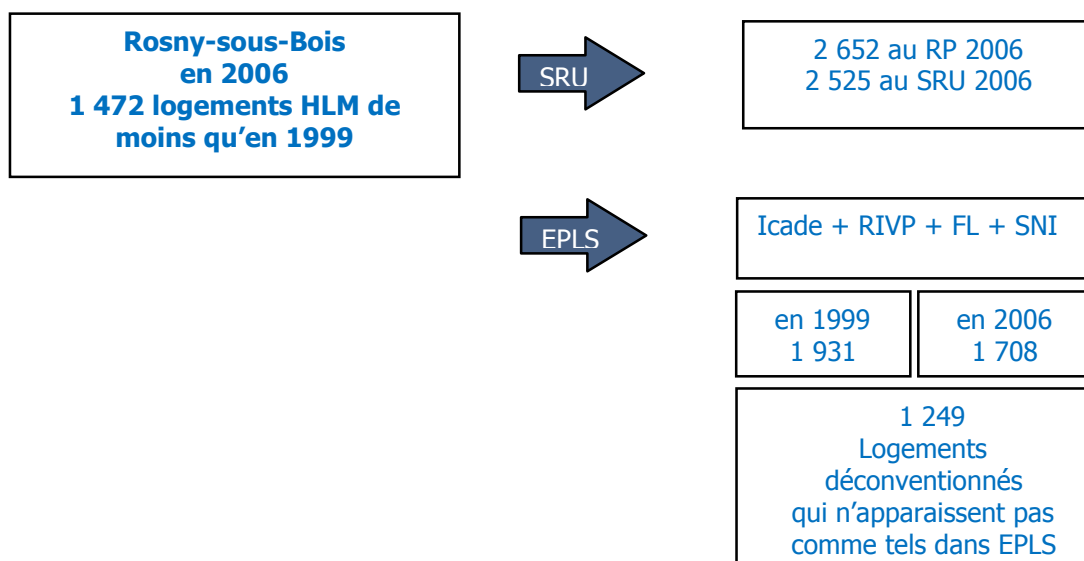
Enfin, nous pouvons positionner les trois sources dont nous avons parlé :



Le niveau de logement social supérieur est le SRU, puis l'EPLS car les mises à jour ne sont pas à la hauteur de nos demandes ; le recensement et Filocom sont bien en-deçà, puisque certains bailleurs ne sont pas considérés comme faisant partie du logement social.

### 3) Les confrontations avec la réalité

Les résultats sont plus complexes dans la réalité puisque, selon le type de méthode utilisée, certains logements déconventionnés peuvent ne pas apparaître dans les EPLS, donc cette nouvelle méthode n'apporte pas la réponse attendue sauf à quelques exceptions près.



En conclusion, les autres bases de données rapprochées de celle du RP n'ont pas permis de répondre aux interrogations sur l'évolution « négative » du parc social. Ces évolutions locales du nombre de logements sociaux occupés sont bien identifiées par les communes concernées ou par les structures locales qui sont dotées d'observatoires du logement social.

Le recensement reste toujours une source permettant de suivre l'évolution locale des ménages (nombre et caractéristiques) vivant dans le parc social. En revanche, il ne permet pas de suivre correctement le niveau (en effectif) du parc social.

La disparition de la notion d'immeuble est dommageable, elle ne permet plus d'appréhender les disparitions physiques (démolitions) ou les logements déconventionnés et vendus par exemple.

**Philippe LOUCHART**

La notion d'immeuble collectif dans l'EAR a disparu, alors que le bulletin de 1999 posait la question suivante « *L'immeuble appartient-il à un organisme HLM ?* ».

### Disparition de la notion d'immeuble collectif dans les EAR

The diagram illustrates the transition from a detailed collective housing dossier to a simplified profile form. A large blue arrow points from the 1999 'DOSSIER D'IMMEUBLE COLLECTIF' (left) to the 'PROFIL DE L'IMMEUBLE' (right). Below this, a specific question is highlighted: '7 L'IMMEUBLE APPARTIENT-IL À UN ORGANISME HLM ? (office, OPAC ou société)'. The options are 'OUI' (1) and 'NON' (2).

Cela a pour conséquence que la seule variable dont nous disposons est le nombre de ménages vivant effectivement dans un logement dans lequel ils se déclarent comme appartenant à un organisme HLM. De ce fait, toute comparaison avec d'autres sources portant sur l'ensemble du parc social, occupé ou non, n'est pas possible avec le recensement. Ensuite, lorsque les évolutions à la baisse étaient importantes, nous nous sommes rendu compte que le recensement était plutôt correct, même si des petites baisses ne sont pas expliquées. Mais qu'en est-il des hausses ? Nous avons encore du travail sur le parc social.

#### Remarque

Il me paraît nécessaire d'avoir des faisceaux de convergence tirés de différents fichiers pour appréhender les situations. L'utilisation d'une fiche Immeuble ainsi que celle du RIL me semble pertinente.

## ▷ Emploi et activité

### Cécile CHARTIER

Mon propos est introductif, M. Simonin rapportant sur la totalité des travaux de l'atelier méthodologique.

Les régions, départements, communes et intercommunalités ont de fortes attentes vis-à-vis des données du recensement de la population sur le volet emploi et activité, dont les organismes producteurs, tels que l'Insee n'ont pas forcément conscience. Aussi, j'aimerais revenir sur ces deux points.

#### 1) Les attentes constantes ou récurrentes d'un mode de recensement à l'autre

Sur les thèmes de l'emploi, du chômage et des actifs, les collectivités souhaitent pouvoir disposer de données homogènes que l'on puisse croiser entre elles, sur des sous-populations, et à des échelles territoriales différentes et fines. Qu'elles permettent les comparaisons structurelles et calculs de ratios à des niveaux détaillés concernant les résidents, les emplois et les personnes qui les occupent. Ceci malgré le changement de méthode et l'adoption d'un système par sondage. Le cas échéant, les élus et utilisateurs souhaitent une grande transparence quant aux limites d'utilisation des données.

#### 2) Les attentes liées au nouveau recensement

Elles portent sur la fréquence et la fraîcheur des données. Les utilisateurs attendent beaucoup de cette livraison annuelle des données, au regard d'une fréquence de 8/9 ans.

Initialement prévu avec un délai de deux ans sur les données collectées, le RP présente le même décalage que les sources complémentaires que nous exploitons dans les domaines de l'emploi et de l'activité. Ainsi, pensions-nous pouvoir nous en exonérer avec le nouveau recensement.

D'autre part, nous aurions souhaité être en mesure de répondre aux questions récurrentes des élus comme par exemple : quel est le taux de chômage ou combien y a-t-il d'emplois publics sur ma commune ? Dans ces domaines, en effet, nos sources sont très peu fiables et nous calculons des indices approchés.

Dans les 2 derniers cas, les travaux du groupe « Emploi et activité » montrent que l'exploitation des données du RP ne se substituent pas aux autres. Nous avons donc quelques déceptions mais pensons que les chargés de projet et les élus locaux vont se familiariser avec ces changements, et que les travaux du CRIES contribuent à faciliter une acculturation indispensable. Ils doivent être poursuivis pour évaluer les avancées et limites de l'annualisation du recensement.

### Bernard SIMONIN

Les travaux ont avancé mais il reste encore quelques précisions à apporter, des comparaisons à faire. Elles ont porté, d'une part, sur des comparaisons possibles ou non sur le champ de l'activité, des emplois, du chômage et, d'autre part, sur des comparaisons avec les principales sources souvent utilisées.



## 1) Comparaisons avec le RP 1999 (ancienne méthode)

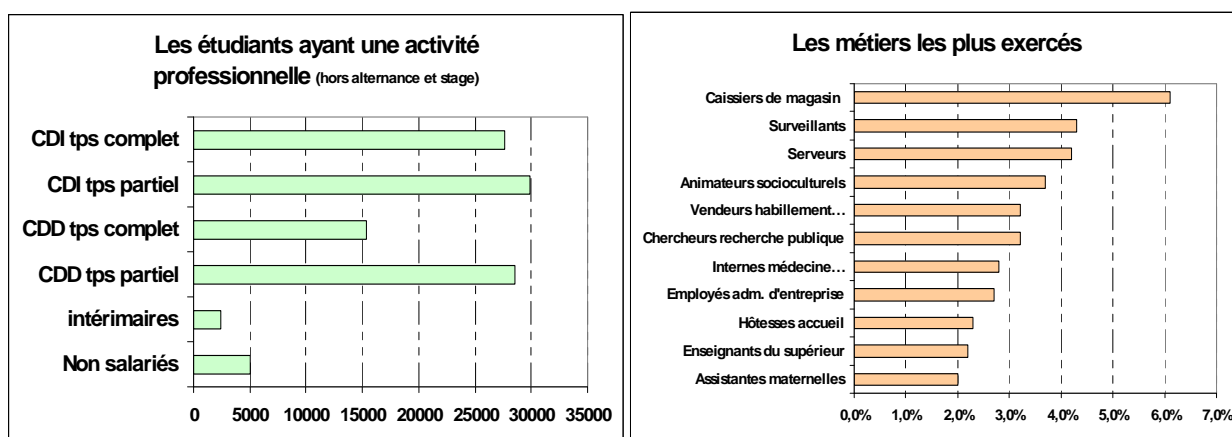
- Quelles sont les évolutions constatées ?

Sur les comparaisons possibles en 1999 et 2006, le principal changement est le statut ainsi que l'activité des personnes. Nous sommes dans la volonté de mieux couvrir l'ensemble des situations d'activité, partielle ou occasionnelle. Nous allons procéder par une première question générale pour ensuite la décliner plus précisément. *A priori*, l'effet des couvertures est bien meilleur pour les situations mixtes (Emploi-Etudes, Emploi-Retraites), ce qui va avoir un impact sur le niveau de la population active, de l'emploi et du chômage, ainsi que sur les structures par âge.

Par rapport aux attentes, nous les trouvons notamment pour les plus jeunes et les plus âgés. Le problème réside dans le fait que nous ne savons pas dissocier l'activité réelle de l'évolution à ces âges. Par conséquent, la DRTEFP est revenue aux fichiers de base et non détaillés afin d'évaluer les situations mixtes, c'est-à-dire concilier études et emploi, ou apprentissage et études, surtout chez les moins de 25 ans qui représentent 17 % de la population et 9 % pour les moins de 55 ans et plus.

De même, ces situations mixtes apparaissent fortement chez les non-salariés, comme les agriculteurs, peu nombreux dans la population de la région. Les artisans-commerçants-chefs d'entreprise sont à remarquer également, et plus finement les employés des services aux particuliers ou les employés de commerce. Cependant, l'un des avantages que nous pouvons avoir aujourd'hui avec les fichiers détails, est de pouvoir évaluer les moins de 30 ans en éventuelle situation mixte. Effectivement, un certain nombre déclare travailler mais nous allons aussi trouver des personnes qui poursuivent leurs études. Dans ces situations, nous allons trouver des jobs d'étudiants (caissier, surveillant, serveur, vendeur...), mais aussi des poursuites d'études de haut niveau (interne, chercheur, enseignant...) mixées avec des activités salariées.

### Eclairage sur les étudiants



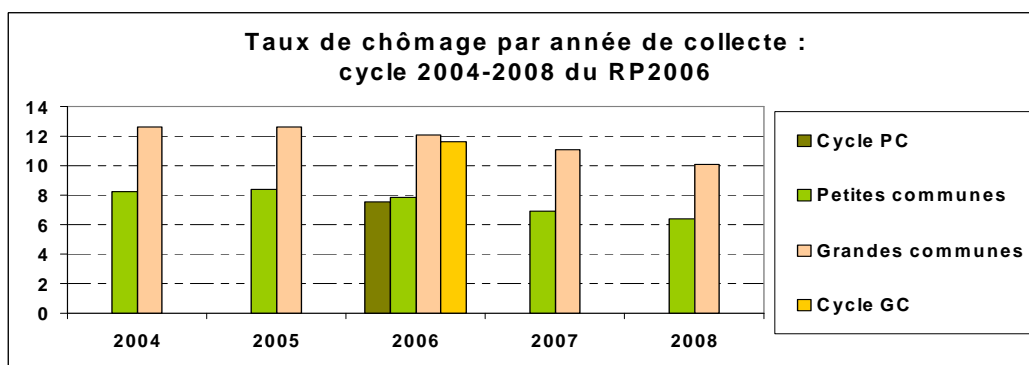
- Analyse des évolutions entre 1999 et 2006

Etant donnée l'importance de ces évolutions, il est bien évident que nous avons des évolutions importantes par rapport à 1999 extrêmement différentes. L'incertitude est très forte car nous ne pouvons pas toujours analyser la situation de façon fiable. Elle pourra varier selon les hypothèses considérées. De même pour certains statuts.



En conclusion, la nouvelle prise en compte dans les situations mixtes du recensement de la population permet de mieux analyser l'emploi sous toutes ses formes, y compris pour ceux qui travaillent occasionnellement. Cependant, une certaine prudence est de mise sur l'emploi et l'activité du fait de l'importance des écarts selon que nous incluons ou pas les situations mixtes dans les hypothèses que nous faisons, notamment sur les tranches d'âge charnières. Cela dit, nous pouvons comparer les situations de l'emploi et l'activité avec d'autres sources qui sont des estimations faites avec le lieu de travail et non le lieu de résidence.

Concernant les niveaux de chômage, le concept a nettement moins évolué. Néanmoins, le renforcement des questionnements sur le travail a pu faire basculer un certain nombre de personnes vers des situations d'emploi plutôt que vers des situations de chômage, mais cela reste assez marginal. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, le taux de chômage ne sera pas le même en fonction de la méthode utilisée. Il était de 8 % en 2004 et il est de 6 % en 2008. Nous ne pouvons pas comparer le taux de chômage de la commune interrogée en 2004 avec celui de 2008 pour la même commune, contrairement aux communes de plus de 10 000 habitants, il existe un lissage.



## 2) Comparaisons et principales sources sur l'emploi et l'activité

- Les comparaisons avec l'enquête Emploi en continu (EEC) et le recensement de la population au niveau régional

Pour ce qui est dans la mesure de l'emploi, la définition de chômage dans le recensement 2006 s'est rapprochée de la définition BIT que nous trouvons dans l'enquête Emploi en continu. En revanche, il est clair que les concepts de chômage ne sont absolument pas les mêmes. Ceci est lié au fait que dans l'enquête Emploi, au-delà de la question « *êtes-vous au chômage ou pas ?* », il existe une série de questions qui vont préciser le fait que la personne soit en recherche active d'emploi ou non. Ces questions vont faire diminuer fortement le nombre de personnes considérées comme « *chômeuses* » par rapport à cette seule question. De ce fait, des différences existent selon que les comparaisons se fassent avec le BIT ou le recensement de la population.

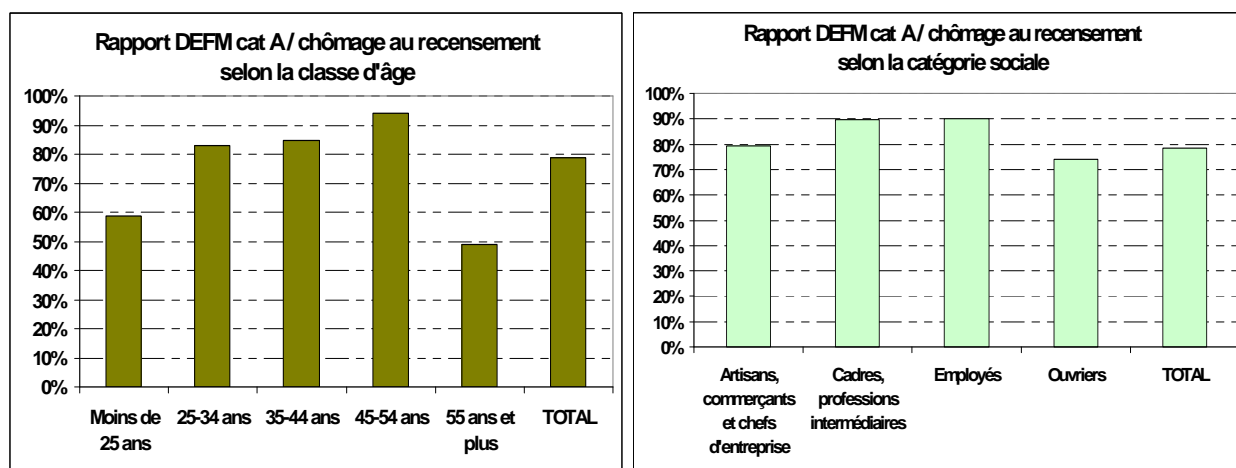
Avec l'enquête Emploi, des problèmes surviennent dans des petites régions pour calculer des taux de chômage. Nous n'allons pas au-delà du taux de chômage calculé par le BIT au niveau régional, donc nous passons à d'autres formes de calcul des taux de chômage dans les publications officielles appelés les taux de chômage localisés qui vont reprendre les taux de chômage du BIT au niveau national. Si nous regardons le rapport entre les taux de chômage au recensement et les taux de chômage localisés trimestriels, en faisant des moyennes des taux de 2004-2008 comparés aux taux de 2009, il y a des écarts non négligeables qui ne sont pas des faiblesses dues au recensement. Par exemple, Paris a un taux de chômage élevé par rapport aux autres départements d'Ile-de-France. Les explications sont liées à l'inscription à Pôle Emploi,

particulière à Paris, avec notamment les professionnels du spectacle. A des niveaux géographiques encore plus fins, nous n'avons pas de taux de chômage localisés par l'Insee. Par défaut, il ne reste plus que la DEFM pour analyser ces questions au niveau communal par exemple.

- Comparaisons : structures salariés RP/structures salariés de l'enquête Emploi en continu

Ces comparaisons montrent de petites différences, notamment pour les 15-24 ans que nous pouvons expliquer grâce au RP mais nous avons très peu de différences en structure sur l'emploi salarié entre les deux sources. Il en est de même, si nous comparons avec des niveaux de formation ou diplôme ou encore sur les catégories socioprofessionnelles. Dans la structure par âge, les différences ne sont pas très importantes en comparaison des taux de chômage.

La seule bonne définition du chômage BIT est obtenue par l'enquête Emploi, au niveau national, et les taux de chômage localisés, tels qu'ils sont calculés, sont la manière un peu moins efficace mais la meilleure possible pour obtenir des taux de chômage départementaux ou par zone d'emplois. Mais que faisons-nous des taux de chômage du recensement dans la mesure où nous partons du principe que les personnes déclarant être au chômage sont en recherche active d'emploi. Nous nous sommes demandé s'il était préférable de se baser sur la DEFM ou le recensement, bien que les différences soient à relativiser. Cependant, les données sur la demande d'emploi ont des limites, notamment en ce qui concerne les jeunes et personnes âgées. Ces dernières catégories restent peu inscrites à Pôle Emploi, n'en ressentant pas le besoin. De plus, la répartition par la catégorie socioprofessionnelle ou par la DEFM des chômeurs, au sens du recensement ou dans l'enquête Emploi, ne sera pas la même, la DEFM faisant référence à l'emploi recherché, le recensement à la profession principale exercée auparavant.



Enfin, les taux recalculés de la DEFM et les taux de chômage au sens du recensement peuvent être extrêmement différents selon les communes. Cela peut être lié aux difficultés sociales bien que cela soit à relativiser. En effet, les villes telles que Les Mureaux et Mantes-la-Jolie ont des services excellents. La hiérarchie des communes peut être très différente selon la méthode sur le recensement ou la DEFM.

De même, si nous nous basons sur la population salariée, nous disposons de la source CLAP très diffusée et la source recensement. L'utilisation de ces sources dépend de l'analyse que nous voulons faire. Au niveau régional, l'avantage est celui de pouvoir croiser la catégorie socioprofessionnelle détaillée avec les codes d'activité détaillés, impossible à faire avec CLAP en termes de catégorie sociale, même si nous aurons tout intérêt à l'envisager à l'avenir.

## Conclusion

### **Intervention de Jean LIENHARDT, Secrétaire général du CRIES**

Je remercie tous les rapporteurs et rapporteuses pour leurs travaux. Je remercie aussi M. Bernard Simonin pour nous avoir communiqué toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration de ce rapport. Les travaux sur l'économie sociale et solidaire vont nous tenir en éveil jusqu'à la fin de l'année. S'agissant des groupes de travaux réunis, nous allons tâcher de transformer ce qui a été dit en un document écrit. Nous espérons pouvoir terminer ce travail en juin, notamment sur les doubles comptes. Des questions seront à rajouter. De plus, il avait été évoqué de retravailler sur les zonages, les cartographies ainsi que la problématique des comparaisons des statistiques qui vont probablement arriver pour l'analyse de la période 2007-2010. Notre prochain bureau se réunira fin mai afin d'en discuter.

### **Gérard ADER**

Quelles seraient les pistes que nous pourrions envisager en 2011 ? Je propose qu'un groupe de travail réfléchisse sur les indicateurs du développement durable en Ile-de-France. Un travail a déjà été fait en Midi-Pyrénées ainsi qu'au niveau national. Je pense que la région s'en honorerait d'autant qu'elle vient de décider la mise en œuvre d'un agenda 21. Tous ces éléments concourent à l'éventuelle construction d'un groupe de travail sur le développement durable.

### **Sylvie MARCHAND**

Nous aborderons la question au prochain bureau. Vous avez pu constater que le programme 2010 a été chargé. Nous allons finir ce que nous avons commencé. Mais je pense que nous pouvons avoir en tête de démarrer un chantier nouveau, qui pourrait être le développement durable.

### **Philippe CLAIRET**

En conclusion, je voulais juste dire que nous allons rencontrer des difficultés avec les données de 2007, déjà présentes. Vous allez être en difficulté avec les volontés des résultats 2007. En effet, je crois que nous aurons des difficultés de message. Enfin, nous disposerons de comparaisons par département et par région avec les résultats de tous les indicateurs de chiffres clés, ainsi que des tableaux de comparaisons entre les départements et les régions.

### **Sylvie MARCHAND**

Je tiens à vous remercier tous pour cette journée studieuse, même si nous n'avons pas pu donner la parole comme nous le souhaitions. Je tiens également à remercier toute l'équipe du CRIES pour toute cette organisation. Nous attendons avec impatience le rapport qui comportera un certain nombre d'éléments pouvant être discutés au niveau national.

# Assemblée plénière du CRIES du 1<sup>er</sup> avril 2010

## Liste des annexes

Annexe 1 Réunions CRIES de janvier 2009 à février 2010

Annexe 2 Point de conjoncture de la région Ile-de-France

Annexe 3 Site internet du CRIES

Annexe 4 Groupes RP issus de l'atelier méthodologique

Annexe 5 Signification des sigles

Annexe 6 Liste des participants

## Annexe 1

### Réunions CRIES de janvier 2009 à février 2010

Figurent en *italique* les réunions de préparation (souvent uniquement en interne).

#### Année 2009 :

- 20 janvier : bureau CRIES
- 28 janvier : Assemblée plénière du CRIES
- 6 mars : réunion préparatoire de l'atelier méthodologique RP
- 11 mars : bureau CRIES avec validation de la maquette du site internet
- 6 avril : formation "Entreprises" enquête innovation (CIS)
- 10 avril : séance d'information pour familiariser le public avec la nouvelle méthodologie du recensement. Séance qui a présenté le contenu du recensement et engagé une réflexion sur son utilisation
- *16 avril : réunion S. Marchand, N. Nedaud-Planade, P. Pétour et L. Job*
- 7 mai : première séance de l'atelier méthodologique RP
- *20 mai : travail de restitution de l'atelier méthodologique avec S. Marchand, N. Nedaud-Planade, F. Dubujet, L. Job et M. Lauzanne*
- 25 mai : bureau CRIES
- 8 juin : première réunion COPIL ESS
- *17 juin : réunion avec S. Marchand, L. Job, P. Pétour, F. Dubujet, D. Cavaud, M. Vérone et M. Lauzanne*
- 1<sup>er</sup> juillet : deuxième réunion plénière de l'atelier méthodologique RP avec la présentation du site web RP par F. Dubujet
- 6 juillet : groupe technique ESS
- 14 septembre : bureau CRIES
- 16 septembre : groupe RP "logement"
- 28 septembre : groupe technique ESS
- 30 septembre : groupe RP "emploi-activité" plénier
- 5 octobre : groupe RP "démographie-population" (toujours groupe plénier seul)
- 21 octobre : groupe RP "emploi-activité"
- 26 octobre : Comité de pilotage de l'ESS
- 5 novembre : groupe 1 RP "logement" et groupe 2 RP "logement"
- 12 novembre : groupe 1 RP "emploi-activité"
- 24 novembre : groupe RP "démographie-population"
- 25 novembre : groupe 2 RP "emploi-activité"
- 1<sup>er</sup> décembre : groupe 1 RP "emploi-activité"
- 3 décembre : groupe RP "logement" (synthèse des 2 groupes)
- 8 décembre : bureau CRIES.

#### Année 2010 :

- 7 janvier 2010 : groupe RP "emploi-activité" plénier (synthèse des travaux)
- 18 janvier 2010 : Comité de pilotage de l'ESS
- 19 janvier 2010 : groupe RP "démographie-population" (synthèse des travaux)
- 28 janvier : Assemblée plénière du CESR avec intervention de Mme Marchand sur le site internet du CRIES
- 1<sup>er</sup> février 2010 : bureau CRIES
- 11 février 2010 : groupe RP « emploi-activité » plénier.



## POINT DE CONJONCTURE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE<sup>1</sup>

### A. Eléments de contexte : conjoncture internationale

Les signes positifs déjà repérés lors de l'édition précédente (sortie de récession, prix de l'immobilier en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, légère reprise du commerce mondial...) tendent à se confirmer. La tendance dominante, à l'échelle européenne, est toutefois à une reprise très modeste, avec de fortes disparités entre les Etats, dans un contexte de hausse continue du chômage et de finances publiques très dégradées. Cette situation peu favorable est encore fragilisée par la fin de certaines mesures liées au plan de relance et les incertitudes liées aux stratégies des banques centrales, désireuses de revenir à des interventions plus classiques.

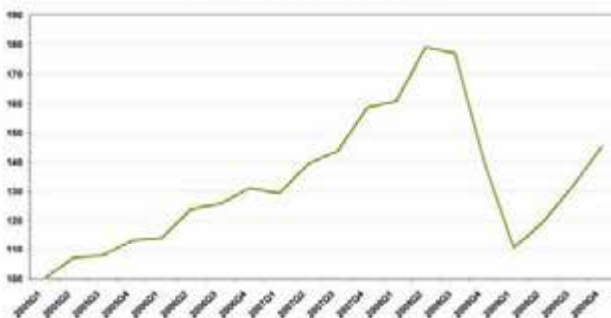
Après une hausse sensible fin 2008, les taux de chômage des principaux pays de l'OCDE tendent à se stabiliser à un niveau élevé à partir du 2<sup>nd</sup> semestre 2009, France en tête.



Source : OCDE

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009 les exportations mondiales sont revenues au niveau de fin 2007...

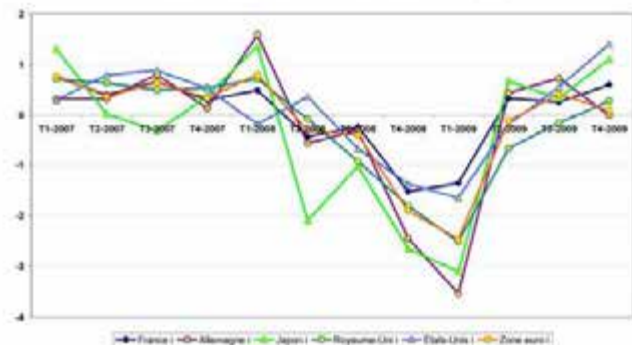
Évolution trimestrielle des exportations mondiales, 2005-2009 (2005Q1 = 100, en dollars US courants)



Source : OMC, statistiques

A l'échelle européenne, la France est le seul pays à connaître une croissance significative au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009. Le PIB allemand stagne et la GB retrouve un taux de croissance légèrement positif (+0,3 %) après 6 trimestres de récession.

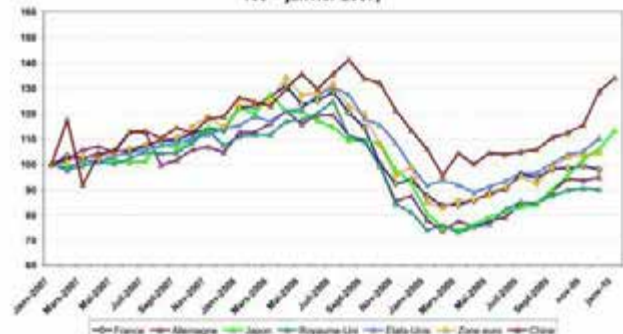
Evolution du taux de croissance trimestriel (en %)



Source : OCDE

Depuis l'été 2008, les principaux pays ont vu leurs exportations sensiblement diminuer jusqu'à une légère reprise au printemps puis une accélération au 2<sup>e</sup> semestre 2009 sous l'impulsion de l'Asie. La France reste toutefois encore en retrait.

Evolution des exportations des principaux pays (base 100 = janvier 2007)



Source : OCDE

<sup>1</sup> Les graphiques mis à jour sont encadrés en rouge pour permettre de visualiser les dernières modifications apportées par rapport à la version précédente.  
Mis à jour le 31 mars 2010

Après une chute brutale en 2008 (-90%) et une reprise modeste début 2009, le Baltic Dry Index<sup>2</sup> oscille autour de 3 000 points depuis l'été 2009.



Source : Bloomberg – Baltic Dry Index (BDI – Baldry) au 22/03/10

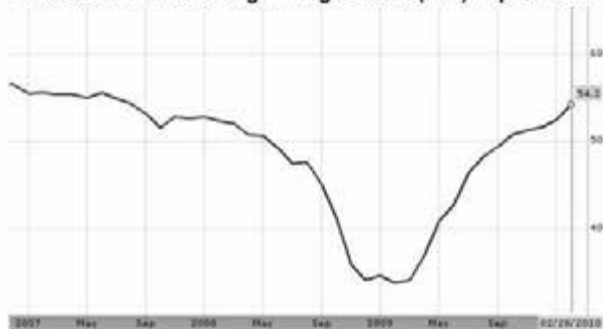
Après un recul de 75% au 2<sup>nd</sup> semestre 2008, le cours mondial du pétrole s'est infléchi en janvier pour repartir très progressivement à la hausse à partir du début de l'année 2009 sous l'effet de la reprise asiatique et de l'affaiblissement du dollar.



Source : US Energy Information Administration

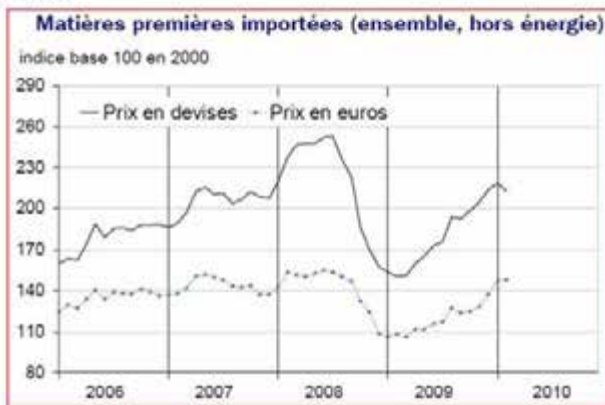
L'indice d'opinion des directeurs d'achat dans l'industrie de la zone euro a amorcé une remontée sensible pour revenir au niveau d'il y a deux ans.

**Evolution du Purchasing Manager Index (PMI) depuis 2007**



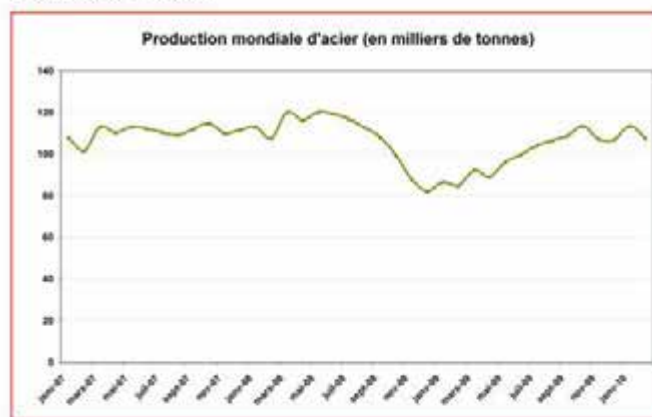
Source : Bloomberg - Markit economics (PMI Manufacturier EuroZone, 01/02/10)

Les prix des matières premières importées (en France) remontent progressivement, presque au niveau d'avant crise, avec toutefois un repli en janvier.



Source : Insee

La production mondiale d'acier a subi de plein fouet la baisse de la demande en 2008, notamment du secteur automobile, mais on note une nette amélioration en 2009 (sous l'effet des plans de relance ?) pour revenir début 2010 au niveau d'avant la crise.



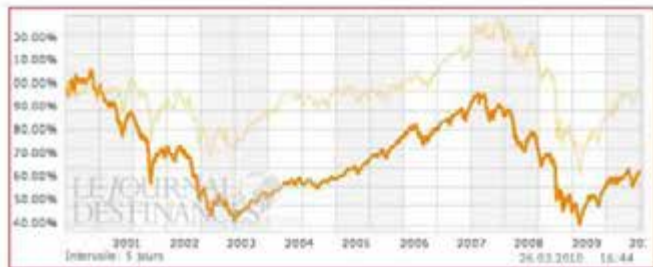
Source : World Steel Association

<sup>2</sup> Cet indice mesure les prix du transport maritime des matières sèches, et constitue un indicateur intéressant du dynamisme des échanges commerciaux et de la demande à l'échelle du globe. Le BDI est calculé à partir de la moyenne des prix pratiqués sur 24 routes maritimes de transport en vrac de matières sèches, tels le minéral, le charbon, les métaux, les céréales, etc.  
Mis à jour le 31 mars 2010



Le CAC 40 – comme le Dow Jones – rebondit légèrement depuis mars 2009 après un fort déclin (ce déclin a été d'ailleurs plus rapide que celui de l'éclatement de la « bulle internet » en 2000).

Evolution du CAC40 par rapport au Dow Jones depuis dix ans



Source : Le Journal des Finances – Indice du CAC 40 (en gras) / Dow Jones 30 (en clair)

Après deux trimestres de chute historique, le capital investissement aux Etats-Unis est reparti à la hausse au deuxième trimestre pour se stabiliser fin 2009.

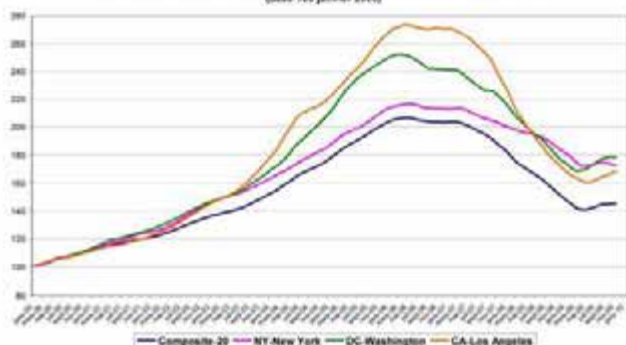
Montant de capital risque investi aux Etats-Unis depuis 2005 (en millions de dollars)



Source : PriceWaterHouseCoopers – Thomson Financial

En baisse depuis le milieu de l'année 2006, les prix de l'immobilier aux Etats-Unis ont globalement cessé de diminuer depuis sept mois. L'agglomération de New-York est cependant légèrement en baisse en novembre et décembre.

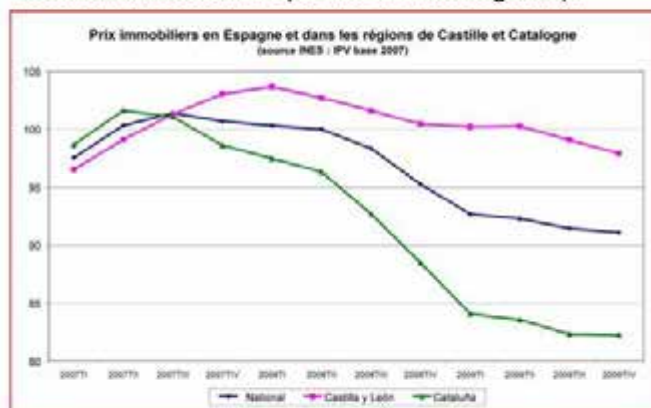
Prix immobiliers US : S&P/Case-Shiller Home Price Indices (base 100 janvier 2000)



Source : Standard and Poor's - Case-Shiller Home Price Indices\_ (seasonally adjusted)

Ces indices se composent de 20 index régionaux et de 2 index composés comme agrégats des régions (20 régions métropolitaines à travers les Etats-Unis).

En Espagne, la baisse des prix s'est poursuivie au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009, mais à un rythme globalement moins rapide qu'au trimestre précédent (sauf pour la Région de Madrid dont les prix baissent de la même façon qu'au trimestre précédent mais qui reste moins touchée que les autres régions).



Source : INES Instituto Nacional de Estadística - Índice Precios de Vivienda (IPV)

Mis à jour le 31 mars 2010

Au Royaume-Uni et pour le Grand Londres, les prix de l'immobilier sont de nouveau en hausse au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009, interrompant une période de plus d'un an et demi de baisse.

Prix immobilier Royaume Uni et Grand Londres : Halifax House Price Index (base 100 en 1995)



Source : Halifax House Price index



## B. L'Ile-de-France face à la crise

### 1. Le marché du travail



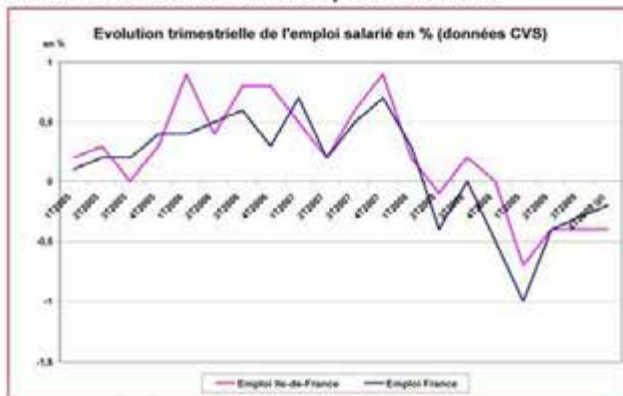
Bien qu'on puisse repérer quelques signes positifs (redémarrage de l'intérim fin 2009, remontée des offres d'emploi cadres, baisse du nombre de DEFM A en février...), ces tendances demandent à être confirmées et ne compensent ni un rythme de destruction d'emplois plus élevé en IDF fin 2009, ni la tendance à la hausse plus rapide de la demande d'emploi à l'échelle régionale en rythme annuel, ni la forte hausse du taux de chômage au 4<sup>ème</sup> trimestre (même si l'écart avec le taux national se maintient pour l'instant à 1,2 points).

Le taux de chômage francilien augmente sensiblement au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009 en IDF, tout en restant sensiblement inférieur au taux national.



Source : Insee, taux de chômage localisé

La baisse de l'emploi salarié se poursuit au quatrième trimestre 2009 et à un rythme plus soutenu en Ile-de-France qu'en France.



Source : Unédic, Statistique trimestrielle de l'emploi salarié

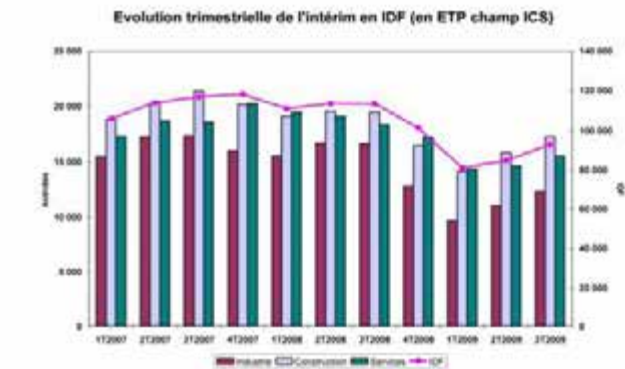
En décembre 2009 l'intérim en IDF évolue plus favorablement qu'à l'échelle nationale, tout en restant en deçà de son niveau de décembre 2008.

Un niveau d'emploi dans l'intérim en IDF toujours inférieur à celui des années précédentes – et ce dans tous les secteurs – même si la tendance est désormais à la hausse.



Source : DARES, Pôle Emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) est en baisse en IDF en février et en très légère hausse en France, ce qui ne s'était plus produit depuis plus d'un an.



Source : DARES, Pôle Emploi

Contrairement aux seniors, la proportion de jeunes demandeurs d'emploi continue de régresser en IDF après plusieurs mois de hausse vigoureuse (comme à l'échelle nationale).



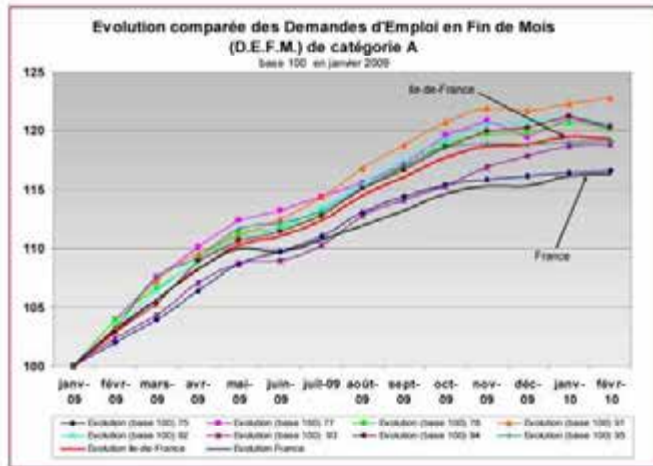
Source : DARES, Pôle emploi

Mis à jour le 31 mars 2010



Source : DARES, Pôle Emploi

En février l'évolution départementale des DEFM est contrastée en IDF, surtout en défaveur de l'Essonne dont la progression est continue.



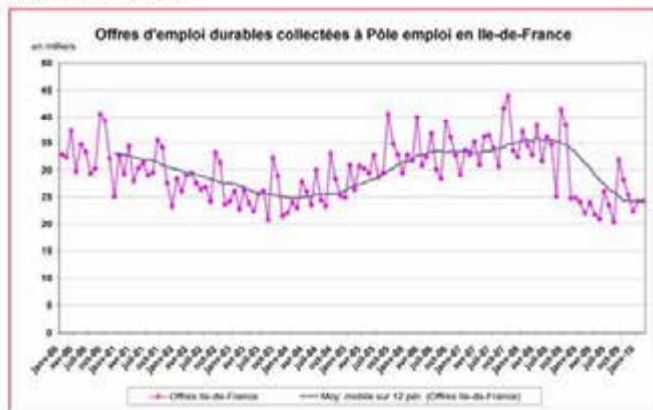
Source : DARES, Pôle Emploi

L'IDF comptait plus de 487 000 demandeurs d'emploi indemnisés (DEI) en janvier 2010, en hausse de 2,3% sur un mois et de 13,8% en un an (contre respectivement + 0,5 % et + 18,6 % à l'échelle nationale).



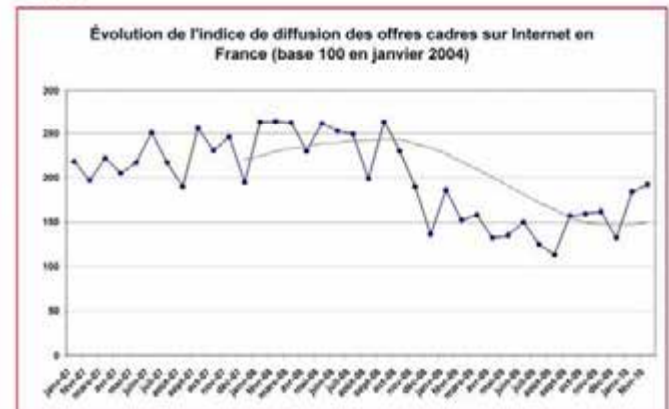
Source : Pôle emploi

Après une forte baisse en 2008, les offres d'emplois durables collectées par Pôle emploi ne chutent plus mais peinent à redécoller durablement.



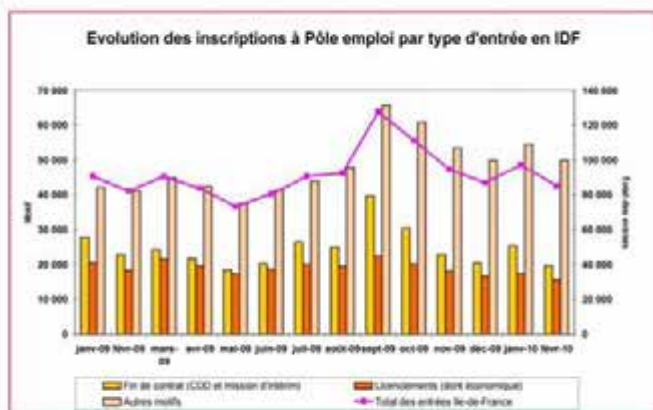
Source DARES, Pôle emploi – traitement DRTEFP

En cumul sur 12 mois le marché des offres d'emplois cadres confiées à l'APEC affiche encore une baisse de 17%, malgré un léger rebond début 2010.



Source : Indice APEC

Chaque mois les inscriptions à Pôle emploi sont plus nombreuses que l'année précédente ; la part des inscriptions pour fin de CDD ou licenciement a tendance à diminuer.



Source : DARES, Pôle emploi – traitement DRTEFP-SEPES

Fin septembre 2009, la hausse de la demande d'emploi affecte toutes les catégories socioprofessionnelles, mais plus particulièrement les ouvriers et les professions intermédiaires.



Source : DARES / Pôle emploi - traitement DRTEFP Ile-de-France

Mis à jour le 31 mars 2010



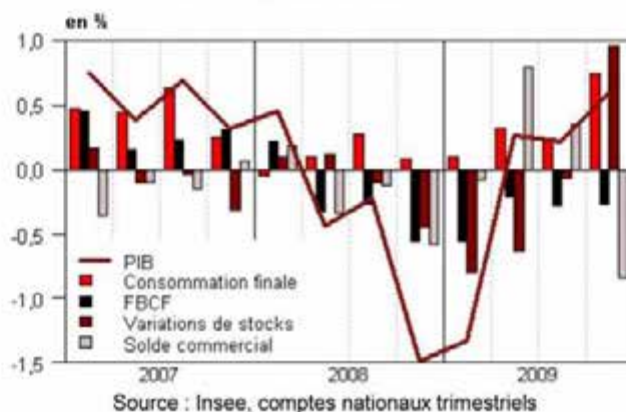
## 2. L'appareil productif



Si la fin de l'année 2009 a été caractérisée – principalement sous l'effet du plan de relance - par une reprise indéniable de l'activité (dans l'industrie comme dans les services) et par un recul des défaillances d'entreprises (notamment à l'échelle régionale), les premières données disponibles pour 2010 traduisent un émoussement de la tendance, tandis que bon nombre d'indicateurs d'activité demeurent à des niveaux très faibles (investissement, carnets de commandes dans le commerce de gros, encours de crédits pour les PME...) ou mal orientés (consommation d'électricité industrielle, ratio des crédits mobilisés / mobilisables...). Les rentrées de TVA pour janvier-février 2010 confortent cette impression négative, avec des niveaux inférieurs à ceux des trois années précédentes !

Au 4ème trimestre 2009, le PIB français augmente de +0,6 % (/T3 2009), soit deux fois plus vite qu'au trimestre précédent. Cette amélioration sensible s'explique massivement par un phénomène de reconstitution des stocks et une reprise de la consommation. L'investissement productif demeure mal orienté, de même que le commerce extérieur.

Le PIB et ses composantes



Le statut d'auto-entrepreneur (AE) explique à lui seul la hausse des créations d'entreprises depuis début 2009 à l'échelle nationale ; les créations d'entreprises hors AE sont malgré tout en hausse en glissement annuel en février (+11%).

Comme en France, l'IDF profite de l'effet auto-entrepreneur mais en réalité les créations d'entreprises classiques reculent en 2009, de manière toutefois moins prononcée en IDF qu'à l'échelle nationale : respectivement -16 et -21%.



\* Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables  
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (SIRENE)



Source : Insee – Traitement service Prospective et évaluation

Mis à jour le 31 mars 2010

Les défaillances d'entreprises sont en hausse sensible depuis le début de la crise mais en voie de stabilisation en France et en net ralentissement en IDF depuis octobre 2009.



Source : BODACC - Insee

Après une baisse conséquente fin 2008 suivie d'un rebond encourageant, la consommation électrique industrielle française demeure à un niveau nettement inférieur à la moyenne.



Source : RTE, Aperçu sur l'énergie électrique (décembre 2009)

L'activité industrielle nationale reste bien orientée en février et la tendance de la production se stabilise au-dessus de la moyenne.



Source : Banque de France, Enquête mensuelle de conjoncture

Selon les chefs d'entreprises interrogés en février 2010 le climat des affaires se redresse – sauf dans le bâtiment – tout en demeurant à un niveau assez bas.

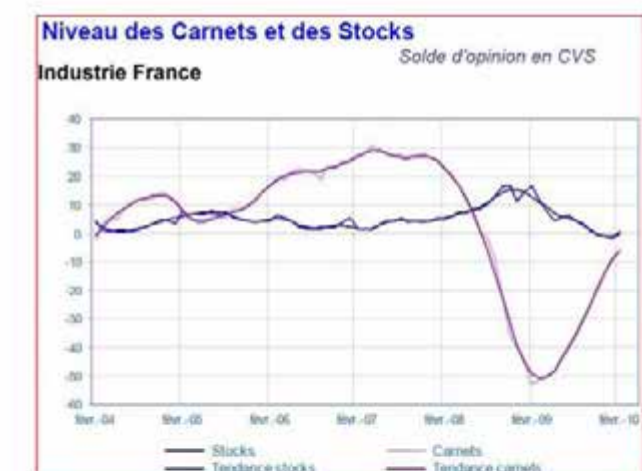


En janvier 2010, les industriels français indiquent que leurs investissements ont baissé de 27 % dans l'industrie manufacturière en 2009 et prévoient un rebond modéré en 2010.



Source : INSEE, enquête sur l'investissement dans l'industrie

Les stocks se stabilisent à l'échelle nationale, et les carnets de commande enregistrent une hausse tout en restant à un niveau assez faible.



Source : Banque de France, Enquête mensuelle de conjoncture

Mis à jour le 31 mars 2010



L'activité industrielle en Ile-de-France, fluctuante depuis plus d'un an, se stabilise peu à peu et les perspectives d'activité restent positives à court terme.

#### Production passée et prévisions Industrie Ile-de-France (en solde d'opinions)



Source : Banque de France, Tendances régionales IDF, mars 2010

Après son redressement, le niveau des carnets de commande se stabilise en février pour l'IDF (à un niveau un peu plus élevé qu'à l'échelle nationale).

#### Situation des carnets et des stocks de produits finis Industrie Ile-de-France (en solde d'opinions)



Source : Banque de France, Tendances régionales IDF, mars 2010

L'activité dans les services continue à progresser en février à l'échelle nationale et a rejoint depuis décembre l'activité moyenne de longue période.



Source : Banque de France, Enquête mensuelle de conjoncture

L'activité dans les services en Ile-de-France a peu varié en février, mais les prévisions sont bien orientées à brève échéance.



Source : Banque de France, Tendances régionales IDF, mars 2010

Selon les chefs d'entreprise interrogés en mars, dans le commerce de gros, le niveau des carnets de commandes poursuit son redressement, mais il reste à un niveau très inférieur à la normale, tandis que les stocks se stabilisent.



Unité : % de solde d'opinion (CVS)  
Source : Insee, enquête bimestrielle nationale de conjoncture dans le commerce de gros

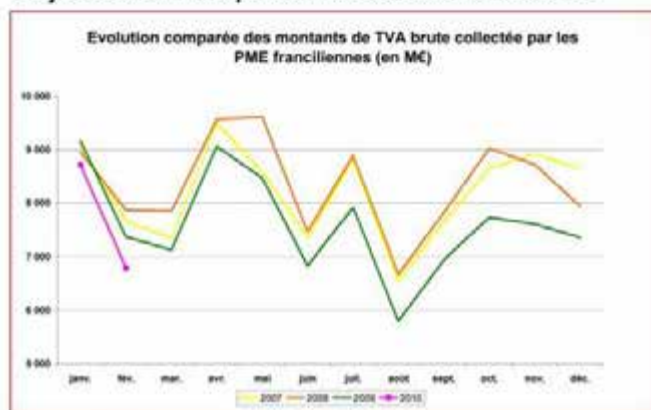
Selon les chefs d'entreprises du commerce de détail interrogés en mars, les intentions de commandes, qui avaient plongé depuis l'été 2008, se stabilisent, mais très en deçà de leur niveau de long terme. On note également une tendance au restockage début 2010.



Unité : % de solde d'opinion (CVS)  
Source : Insee, Enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et réparation automobile

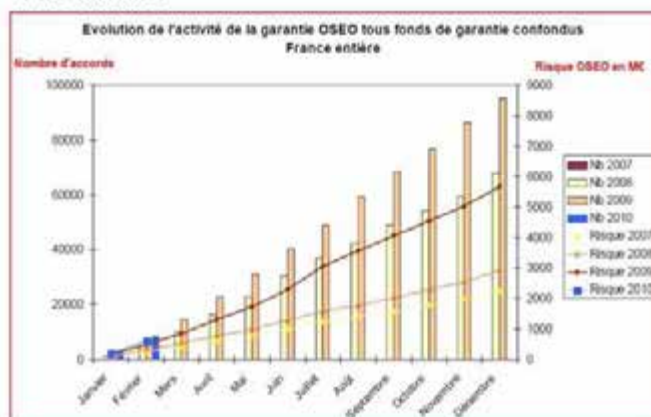
Mis à jour le 31 mars 2010

La baisse marquée de la TVA versée par les PME franciliennes depuis novembre 2008 traduit une diminution continue de leur chiffre d'affaires toujours très marquée fin 2009 et début 2010.



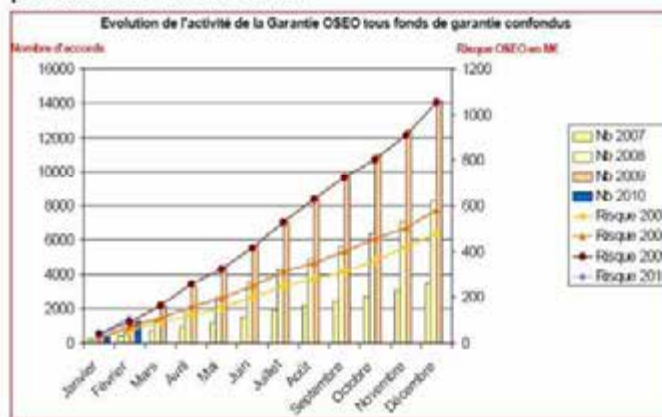
Source : RGF

L'activité de garantie d'OSEO en France a été en forte croissance en 2009 en termes de risques et en termes d'accords concernés. Le début d'année 2010 semble confirmer cette tendance à la hausse de l'activité.

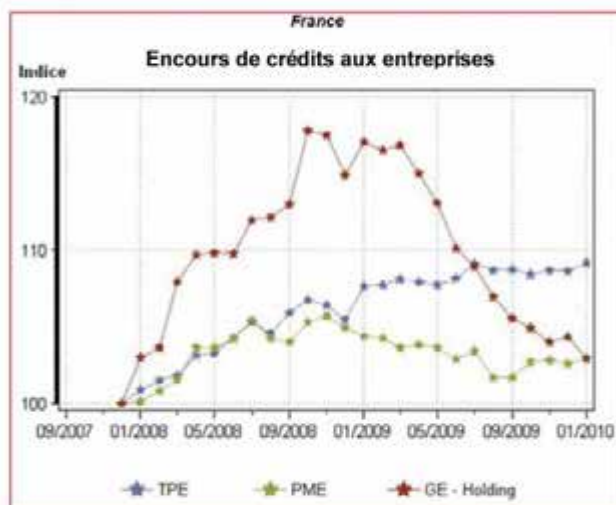


Source : OSEO

L'activité de garantie d'OSEO en Ile-de-France a été également en forte croissance en 2009 en termes d'accords concernés et, surtout, en termes de risque. Cette croissance semble également se poursuivre début 2010.



En France, l'encours de crédits pour les TPE se maintient en 2009. L'ajustement s'est opéré sur les PME et surtout sur les grandes entreprises dont les encours diminuent encore en janvier 2010.



Source : Banque de France – base 100 au 12/2007

Mis à jour le 31 mars 2010

L'Ile-de-France suit la tendance nationale, avec un ajustement plus marqué pour les grandes entreprises et surtout les PME dont l'encours s'établit en janvier 2010 à un niveau inférieur à celui de décembre 2007.

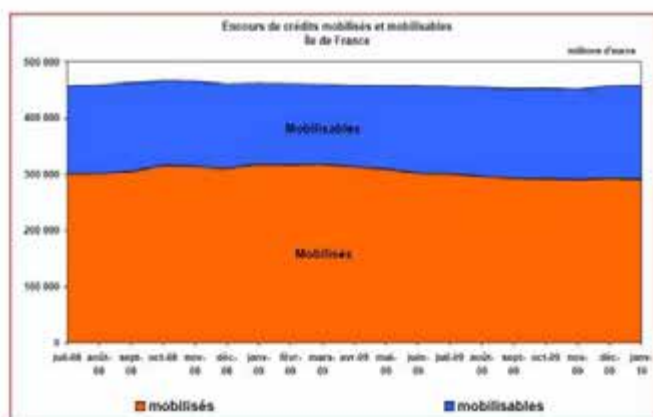


Source : Banque de France – base 100 au 12/2007

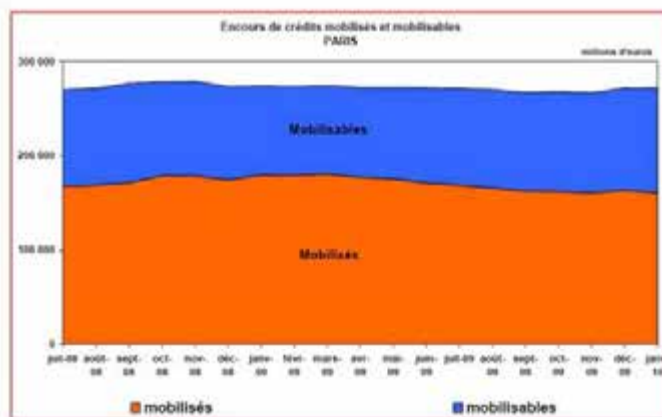


Depuis le printemps 2009, les crédits mobilisés par les entreprises en Ile-de-France ont tendance à décroître légèrement alors que les crédits mobilisables sont restés stables, voire augmentent fin 2009.

Pour Paris, on constate la même tendance de lente diminution des crédits mobilisés depuis avril, alors que les crédits mobilisables ont été stables pendant cette période et qu'ils ont augmenté en décembre.



Source : Banque de France



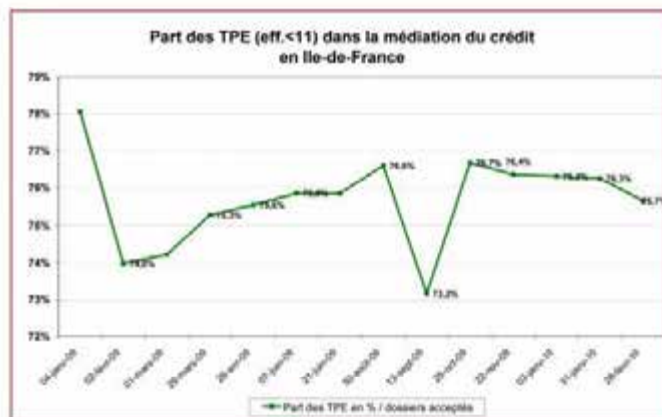
Source : Banque de France

Avec au total près de 3 560 dossiers déposés au 28 février, la part de l'IDF dans l'activité nationale du médiateur (16,25% en février) demeure très en deçà de son poids économique réel. La part de la région a cependant légèrement augmenté dans la seconde partie de l'année 2009.

La part des TPE dans la médiation du crédit reste majoritaire en Ile-de-France (75,7% des dossiers acceptés fin février 2010) tout en étant inférieure à leur poids dans l'économie régionale (92% des entreprises ont moins de 10 salariés en IDF).



Source : Banque de France



Source : Banque de France



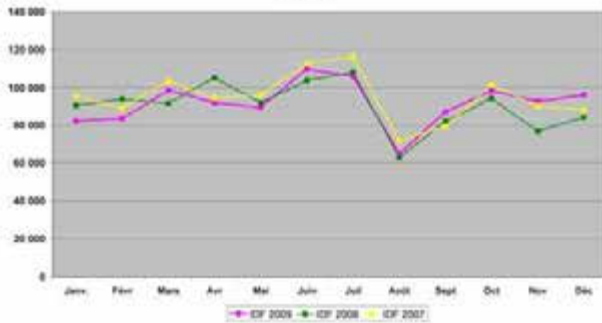
### 3. Les indicateurs avancés de consommation

Que ce soit à l'échelle nationale ou régionale, la consommation a progressé au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009, principalement grâce aux achats automobiles dynamisés par la fin de la « prime à la casse ». Les chiffres du mois de janvier traduisent d'ailleurs un ralentissement marqué de la consommation, tendance qui se retrouve aussi dans la fréquentation hôtelière et - dans une moindre mesure - dans le trafic aérien. La seule bonne nouvelle est le ralentissement de la hausse du nombre de dossiers de surendettement.

Après un été mitigé, les immatriculations de voitures (neuves + occasions) en IDF restent plus que jamais portées par la prime à la casse avant sa réduction annoncée...

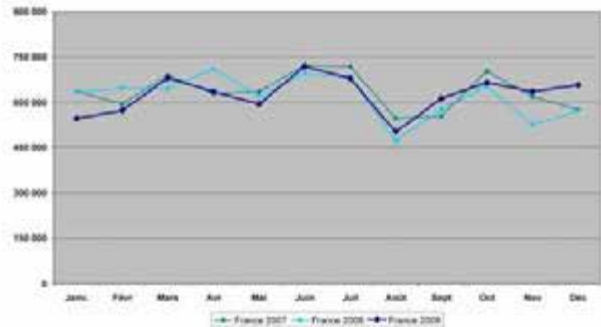
Le marché automobile national, comme pour l'IDF, fait mieux que résister en décembre grâce aux ventes de véhicules neufs et boucle même l'année sur un nombre d'immatriculations record.

Immatriculations de voitures (neuves + occasions) en Ile-de-France



Source : MEEDDAT - SOeS, Fichier central des automobiles

Immatriculation de voitures (neuves + occasions) en France

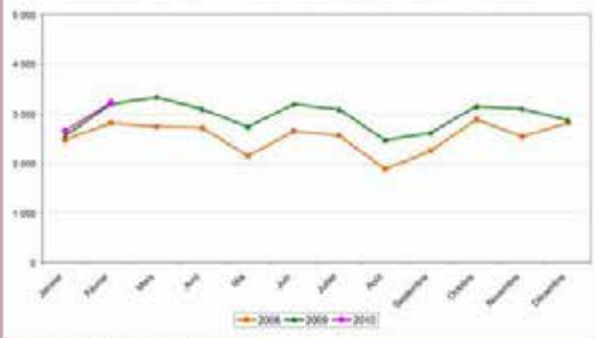


Source : MEEDDAT - SOeS, Fichier central des automobiles

Si au cours de 2009, le nombre de dossiers de surendettement déposés en Ile-de-France a toujours été très supérieur au même mois de l'année précédente, l'écart s'est beaucoup réduit en décembre et début 2010.

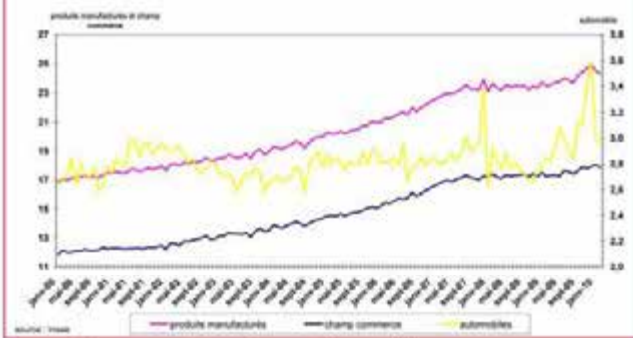
La consommation des ménages français est en recul en janvier 2010, notamment sous l'effet de la chute des dépenses automobiles correspondant à la réduction de la prime à la casse.

Nombre de dossiers de surendettement déposés en Ile-de-France



Source : Banque de France

Dépenses mensuelles de consommation des ménages en produits manufacturés (en Mds d'euros de 2000)

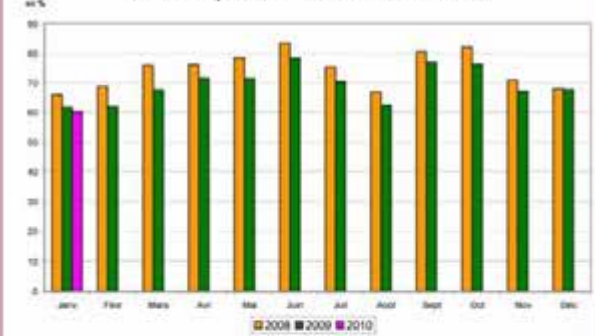


Source : Insee, comptes nationaux trimestriels

Le taux d'occupation mensuel des hôtels franciliens, pour l'année 2009, a toujours été inférieur à celui de 2008 et, même si cet écart s'est réduit fin 2009, il demeure en janvier 2010.

En janvier 2010, en partie en raison d'événements exogènes (grève ou neige), le trafic dans les Aéroports de Paris a fléchi par rapport à décembre, tout en restant stable par rapport à janvier 2009.

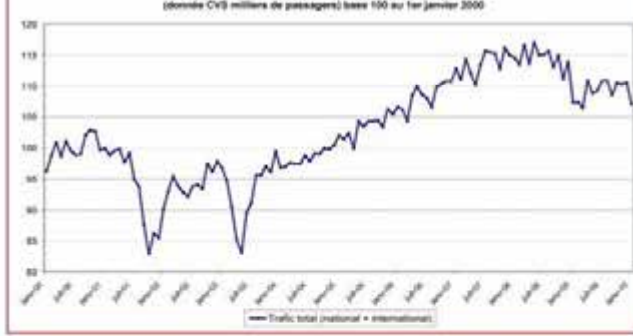
Taux d'occupation des hôtels en Ile-de-France



Source : Insee, Direction du tourisme, Comité régional du tourisme, enquête de fréquentation hôtelière

Mis à jour le 31 mars 2010

Trafic passager des aéroports franciliens



Source : CROCIS de la CCIP, données ADP (données CVS)

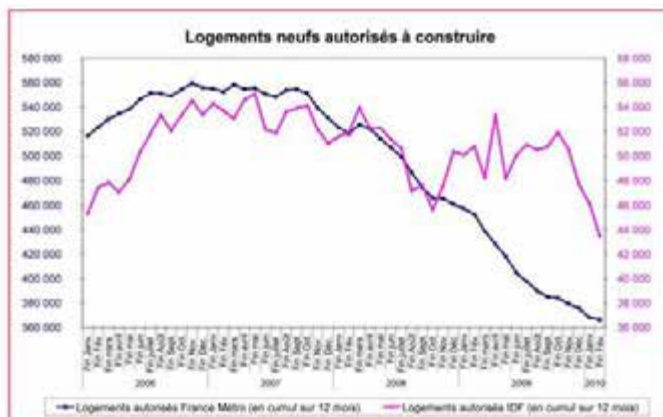


#### 4. La construction et l'immobilier

Si globalement la construction a mieux résisté en Ile-de-France qu'à l'échelle nationale sur l'ensemble de l'année 2009, on observe une inflexion marquée à partir de novembre tant sur l'immobilier résidentiel que sur les locaux d'activité. L'immobilier résidentiel semble néanmoins redémarrer avec une tendance à la remontée des transactions et une stabilisation des prix, après une baisse relativement modérée. De même, le nombre de mètres carrés échangés dans l'immobilier de bureaux ré-augmente légèrement fin 2009.

En matière de permis de construire, la région a connu une évolution globalement plus favorable qu'au niveau national en 2009 (baisse de 5,4% contre 18,5% en France métropolitaine), malgré une inflexion à partir du mois de novembre qui ramène le nombre de permis de construire en cumul annuel à des niveaux de début 2006<sup>3</sup>.

Depuis fin 2008, l'évolution de l'encours des crédits à l'habitat connaît en IDF une évolution moins favorable et beaucoup plus heurtée qu'au niveau national (plus encore à Paris). Le redémarrage observé depuis novembre 2009 semble ralentir en janvier 2010, surtout à Paris.



Source : MEDDADT - SoeS Sit@del2 (Unité : nb de logements)

La baisse générale des prix de l'immobilier, entamée en 2008, s'est arrêtée au 3<sup>ème</sup> trimestre 2009 et les prix semblent s'orienter de nouveau à la hausse au 4<sup>ème</sup> trimestre au niveau national et francilien mais surtout à Paris.

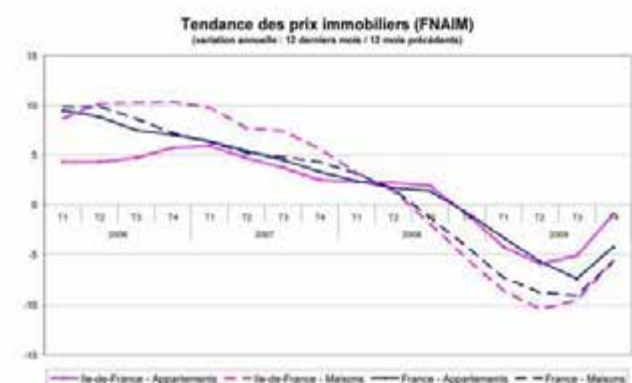


Source : Indices Notaires-Insee - (sd) semi-définitif (p) provisoire



Source : Banque de France

La tendance des prix publiée par la FNAIM, à partir d'un échantillon beaucoup plus faible de transactions, montre que la baisse des prix, entamée fin 2008, ralentit au 4<sup>ème</sup> trimestre en Ile-de-France comme en France.

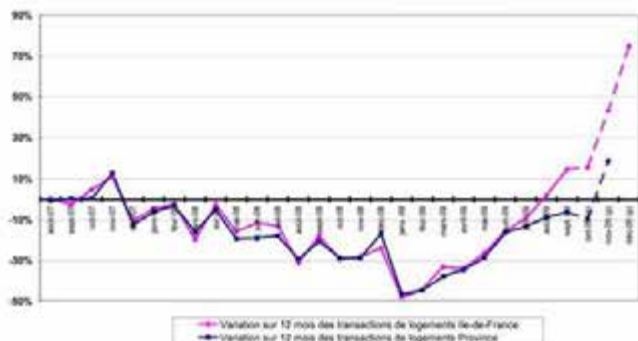


Source : FNAIM (base de données concernant des ventes réalisées sur le territoire métropolitain pour lesquelles les professionnels ont été mandatés).

<sup>3</sup> \* Les données à compter du mois de mars 2009 sont issues de Sit@del2 et doivent être analysées avec prudence car elles renvoient à un nouveau mode de comptabilisation. Du fait de perturbations informatiques liées à la mise en place de l'application Sit@del2, le MEEDDAT n'a diffusé des résultats relatifs aux mises en chantier que pour le logement en août 2008. Attention, en 2008 le système de remontée d'information a été modifié, les communes instructrices ont été chargées des saisies jusqu'à alors effectuées par les DDE. Mis à jour le 31 mars 2010

Après un point bas atteint en janvier 2009 (- 48% / janvier 2008), la variation annuelle du nombre de ventes (neuf + ancien) est redevenue positive (depuis août en Ile-de-France et depuis novembre en province).

Evolution annuelle des transactions de logements en Ile-de-France et en Province (neuf et ancien)



Source : Paris Notaires Base BIEN pour l'Ile-de-France (p) provisoire Perval / Province : volume estimé, pondéré par le taux de couverture

En 2009, les surfaces autorisées dans les permis de construire pour les entreprises (bureaux, commerces, hôtels, entrepôts, locaux artisanaux, etc.) ont plus diminué en Ile-de-France (-29,3% par rapport à 2008) qu'en en France métropolitaine (-11,9%) et depuis novembre la chute s'accélère en Ile-de-France.<sup>4</sup>

Locaux non résidentiels autorisés à construire



Source : MEDDADT - SoeS Sit@del2 - (Unité : millier de m<sup>2</sup>)

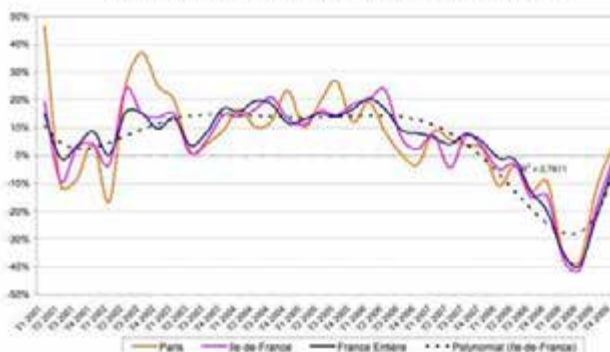
[La publication des annulations de constructions de bureaux a été interrompue début 2009 (données du T4 2008), suite à la mise en place de Sit@del2. Le graphique sera de nouveau inséré lorsque le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer publiera des données plus à jour]

**Ce document a été conçu et actualisé par le service Prospective et évaluation de la Région Ile-de-France sur la base d'informations fournies par l'INSEE Ile-de-France, la DRTEFP, Pôle emploi services, la Recette générale des finances, la Banque de France, OSEO, les Bases BIEN et Perval des Notaires et le CROCIS de la CCIP, ainsi que de données statistiques publiques collectées sur internet.**

<sup>4</sup> \* Les données à compter du mois de mars 2009 sont issues de Sit@del2 et doivent être analysées avec prudence car elles renvoient à un nouveau mode de comptabilisation. En 2008, le système de remontée d'information a été modifié, les communes instructrices ont été chargées des saisies jusqu'alors effectuées par les DDE.  
Mis à jour le 31 mars 2010

Après une forte chute début 2009 qui a résulté de l'effondrement des transactions et, dans une moindre mesure, de la baisse des prix, les droits de mutation ont retrouvé au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009 un niveau proche de ceux du 4<sup>ème</sup> trimestre 2008.

Variation annuelle de l'assiette des droits de mutation dans l'ancien



Source : MEEDM-CGEDD à partir des montants divisés par leur taux perçus par la DGFIP (MEDOC)

Les surfaces échangées dans l'immobilier de bureau francilien ont rebondi au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009. Toutefois sur l'ensemble de l'année 2009, le nombre de m<sup>2</sup> échangés s'est réduit de 23% par rapport à l'année précédente.

Transaction de bureaux en Ile-de-France (nombre de m<sup>2</sup> placés)



Source : Immostat



## Annexe 3

Site Internet du CRIES

www.cries-idf.fr

### Page d'accueil du site internet



### Espace de travail (réservé aux membres)

*Illustration de la page relative au thème de l'économie sociale et solidaire*



## Annexe 4

### Groupes RP issus de l'atelier méthodologique

Groupe RP	Logement	Emploi-activité	Démographie-population
Animateur	Philippe LOUCHART (IAU îdF)	Bernard SIMONIN (DRTEFP)	Sandra ROGER (APUR) Sandrine BEAUFILS (IAU îdF)
Support INSEE	François DUBUJET	Patrick PETOUR et Pierre GIRARD	Guillemette BUISSON
Nombre de participants	23 - APUR, Conseil régional, DREIF, IAU, INSEE, UVSQ, CG 77, 91, 93, USH, AUDAS	32 - Conseil régional, DREIF, DRTEFP, IAU, INSEE, OREF, Pôle emploi, CG 77, 78, 91, 93, 94, 95	23 - APUR, Conseil régional, CESR, DRASS, DREIF, IAU INSEE, OREF, Rectorat de Créteil, AUDAS, CG 78, 91, 93, 94, 95
Principales questions traitées	La construction neuve ( <u>groupe 1</u> ) Limites du RP et comparaisons entre sources. L'ajustement.  L'habitat social ( <u>groupe 2</u> ) Validation du RP et comparaisons entre sources.	La comparabilité du RP avec les RP antérieurs ( <u>groupe 1</u> ).  L'écart entre le RP et les autres sources ( <u>groupe 2</u> ) (CLAP et enquête emploi).  Les situations mixtes (jeunes, seniors).	Comparaison des EAR avec les estimations localisées de population (ELP) L'ajustement : impact des arrivées de l'étranger ; cas des autres régions, notamment PACA. Evolution de la population étrangère (recodification de 1999 selon les critères de 2006).
Réunions (IAU îdF et CARIF)	Plénier : 16 septembre 2009 Groupe 1 : 5 novembre 2009 Groupe 2 : 5 novembre 2009  Synthèse des travaux : 3 décembre 2009	Plénier : 30 septembre et 21 octobre 2009 Groupe 1 : 12 novembre et 1 <sup>er</sup> décembre 2009 Groupe 2 : 25 novembre 2009 Synthèse des travaux : 7 janvier 2010 Groupe plénier : 11 février 2010	Groupe plénier seul  5 octobre et 24 novembre 2009  Synthèse des travaux : 19 janvier 2010
Documents	Mandat Comptes rendus : 2009 : 16 septembre et 5 novembre  Echanges de fichiers	Mandat Comptes rendus : 2009 : 30 septembre, 21 octobre, 12 et 25 novembre, 1 <sup>er</sup> décembre 2010 : 7 janvier et 11 février Divers diaporamas	Mandat Comptes rendus : 2009 : 5 octobre et 24 novembre  2010 : 19 janvier

## Annexe 5

### Signification des sigles

ACOSS	Agence centrale des organismes de sécurité sociale
ANSP	Agence nationale des services à la personne
APUR	Atelier parisien d'urbanisme
ARENE	Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies
Atelier	Centre de ressources de l'économie sociale et solidaire
BIT	Bureau international du travail
CCIP	Chambre de commerce et d'industrie de Paris
CESR	Conseil économique et social régional
CG	Conseil général
CLAP	Connaissance locale de l'appareil productif
CNIL	Commission nationale information et liberté
CNIS	Conseil national de l'information statistique
CRCI	Chambre régionale de commerce et d'industrie
CRESS	Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
CRIES	Comité régional pour l'information économique et sociale
CRIF	Conseil régional d'Ile-de-France
CROCIS	Centre régional d'observation du commerce, de l'industrie et des services
DADS	Déclaration annuelle de données sociales
DARES	Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques
DEFM	Demandeurs d'emploi en fin de mois
DEI	Demandeurs d'emploi indemnisés
DRASS	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales
DRTEFP	Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
EAR	Estimations annuelles de population
EEC	Enquête Emploi en continu
EGT	Enquête globale Transports



ELP	Estimations localisées de population
ENL	Enquête nationale Logement
ENTD	Enquête nationale Transports et Déplacements
EPLS	Enquête Parc Logement Social
ESS	Economie sociale et solidaire
FILOCOM	Fichier des logements par commune
IAU îdF	Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IRCEM	Institut de retraite complémentaire des employés de maison
IRIS	Ilots regroupés selon des indicateurs statistiques (ayant environ 2 000 habitants)
MIPES	Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale
OASP	Organismes agréés des services à la personne
OREF	Observatoire régional de l'emploi et de la formation
OSEO	Etablissement public chargé de soutenir l'innovation et la croissance des PME
ORS	Observatoire régional de santé
RGPP	Révision générale des politiques publiques
RIL	Répertoire d'immeubles localisés
RIVP	Régie immobilière de la Ville de Paris
RP	Recensement de la population
SAP	Services à la personne
SDRIF	Schéma directeur de la région Ile-de-France
SRU	Loi relative à la solidarité et renouvellement urbains
Urssaf	Union de recouvrement pour la sécurité sociale et les allocations familiales
UVSQ	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
ZUS	Zone urbaine sensible

## Annexe 6

### Liste des participants

à l'assemblée plénière du CRIES du 1<sup>er</sup> avril 2010

ADER Gérard	CESR
ANSELIN Carole	Dreif
BANNERMAN Florence	Conseil général du Val-d'Oise
BARRE Yann	Conseil général de Seine-Saint-Denis
BAUDEMONT Stéphane	Dreif
BAUDRAND Vincent	Dreif
BEAUFILS Françoise	Insee DR - CRIES
BEAUFILS Sandrine	IAU îdF
BEER Sandra	AORIF
BERNARD Alain	CESR - CRIES
BERTHELOT Jean-Wilfrid	Insee DR
BEZI Jean-Pascal	Dreif
BOUCHERAT Jean-Claude	CESR - Président
BOUCHUT Franck	OREF
BOUE Jérôme	CCIV
BOUFFIN Sandrine	Insee DR
BOUSSEMART Jean-Michel	CESR - Expert
BRODU Thérèse	Rectorat de Versailles
BRUNIAUX Christine	OREF
BUISSON Guillemette	Insee DR
CARIOU Philippe	Dreif
CARLIER Bernard	Chambre régionale des métiers et de l'artisanat d'Ile-de-France
CHAPTAL Isabelle	GIM
CHARTIER Cécile	Conseil général du Val-de-Marne
CLAIRET Philippe	Insee DG
CLAUDEL Anthony	Insee DR
CROTAT Lucie	Audas
DESRAY Xavier	Conseil régional
DHYVERT Denis	CCIV
DOBEL Serge	Conseil général du Val-d'Oise
DRUELLE Sylvie	Drass et MIPES
DUBUJET François	Insee DR
ELDIN Bérange	L'Atelier (centre de ressources de l'économie sociale et solidaire)
FORTI Eric	CRESS Ile-de-France - Vice-président

GARBAA Samy	Pôle emploi
GAUVIN-GRIMAUD Françoise	Insee DR
GIRARD Pierre	Insee DR
GIRODOT Jean-Louis	CRIES - Président
GONNARD Sophie	Conseil général des Yvelines
GOYAUX Nathalie	OREF
GUY Yves	DRIAAF
HAMET François	Conseil général de Seine-Saint-Denis
HAUCHECORNE Pascal	Conseil régional
JOB Louis	Université de Versailles-SQY
KESSELER Estelle	IAU îdF
KIRTHICHANDRA Annie	DRIAAF
LACOSTE Gérard	IAU îdF
LAUZANNE Marie	Insee DR
LE CHEVANTON Laure	Conseil général de l'Essonne
LEGRAND Nicolas	CEEVO
LIENHARDT Jean	Insee DR - CRIES
LOUCHART Philippe	IAU îdF
LUCCIONI Danièle	CESR - Vice-présidente
MAQUET Jean-Yves	CCI de Versailles Val-d'Oise - Yvelines
MARCHAND Sylvie	Insee - Directrice régionale
MERLOT Lisa	Mairie de Nanterre
MESANGE Françoise	DRCCRF
PENTINAT Benoît	Insee DR
POLLINA Lucien	Insee DR
PREVOT Marie	Conseil régional
QUILICI Benoît	CESR
RAGEAU François	DRTEFP - SEPES
REY Florence	Conseil régional
ROGER Sandra	Apur
ROHAUT Pascale	Dreif
ROMERA Anne-Marie	IAU îdF
RUFFIN Michel	Conseil régional
SAUGNAC Cyril	DRTEFP - SEPES
SAVELLI Isabelle	Crocis de la CCIP
SCAGLIOLA Norbert	Ordre national des pharmaciens
SIMONIN Bernard	DRTEFP - SEPES
SULLI Laura	Conseil général de Seine-Saint-Denis
VERONE Martial	Insee DR
VIROT Pauline	Apur
ZANA Sophie	Conseil général de Seine-Saint-Denis